

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 1 décembre 1922

Sommaire :

Lettres de jeunesse

Le centenaire de César Franck

Les élections en Angleterre

Le Saintluquisme

Pensées intimes

Léon Mabille

Les démons sont dans la ville

Comte Ch. Woeste

Charles Martens

Hilaire Belloc

Fernand Crooy

Léopold Levieux

M. Defourny

Robert Vallery-Radot

Les idées et les faits : Chronique des idées : Renan et Plonplon, J. Schyrgens.
— France. — Angleterre.

La Semaine

✻ *Les manifestations socialistes de dimanche dernier ont passé inaperçues.*

A bas la guerre! A bas la réaction!...

Et oui, à bas la guerre, mais vive la Patrie!...

A bas la réaction! Ah non! Vive la réaction contre le désordre, contre l'anarchie du Suffrage Universel inorganisé, contre le gaspillage des deniers publics, contre l'étatisme!...

✻ *En Italie le Parlement a proclamé qu'il était incapable de travailler au bien du pays et il a signé*

son testament, comme l'a fait remarquer un socialiste, « olographe » a répliqué Mussolini!...

✻ *En Grèce la manière forte prévaut comme en Italie. Là aussi la dictature s'est imposée pour tenter de sauver le pays gravement compromis.*

Pauvre démocratie européenne...

✻ *La France fait entendre qu'elle compte exécuter son débiteur récalcitrant et saisir des gages. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard et que quatre années d'hésitation n'aient pas rendu l'opération inutile...*

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



**LAMPE
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS
GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. — TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 — Réserves : 17.0.0.000

Siège Social : LIÉGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSES — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT-FRAMERIES - LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
— Vérification des tirages à la demande des Clients —
Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS
CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

CHEMIN DE FER DU NORD

AMÉLIORATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Services rapides.

Entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne

Via MONS-QUÉVY — 6 Express journaliers

De Paris pour Bruxelles et Amsterdam.

PARIS NORD	8.10	9.25	12.30	16.05	18.20	22.57
BRUXELLES	13.19	16.22	17.03	22.41	23.53	6.19
AMSTERDAM	19.35	—	23.12	—	—	12.46

D'Amsterdam et de Bruxelles pour Paris

AMSTERDAM	—	—	7.34	—	12.18	18.30
BRUXELLES	8.20	10.25	13.00	15.46	17.46	23.40
PARIS NORD	13.05	16.57	17.35	22.37	22.45	5.50

Via Erquelines-Liège — 5 Express journaliers

De Paris pour Liège, Cologne, Berlin, Varsovie et Riga

PARIS NORD	8.10	12.30	18.20	19.40	21.55
LIÉGE GMINs	14.16	18.15	24.00	1.45	5.40
COLOGNE	19.46	—	—	6.15	9.40
BERLIN FRIEDRICHST.	—	—	—	17.50	—
VARSOVIE	—	—	—	8.15	—
RIGA	—	—	—	7.30	—

De Riga, Varsovie, Berlin, Cologne et Liège pour Paris

RIGA	23.20	—	—	—	—
VARSOVIE	20.45	—	—	—	—
BERLIN FRIEDRICHST.	13.45	—	—	—	—
COLOGNE	0.36	—	—	9.48	19.05
LIÉGE GMINs	5.10	7.25	11.54	16.45	23.45
PARIS NORD	12.25	13.05	17.55	22.45	7.30

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et
Informations* dont le service est fait gratuitement à la
clientèle.

**Charbons domestiques
et industriels**

FRANÇOIS LAFONTAINE

9, Rue J. B. Meunier

Tél. 191,37



QUAND VOUS DEMANDEZ UN SPA

SPECIFIEZ un SPA-MONOPOLE

Marque des SEULES VÉRITABLES EAUX propriété de la Ville de Spa.

Les SEULES EAUX BELGES placées SOUS LA DIRECTION ET LE CONTROLE DE L'ÉTAT

— Source de la Reine (disque rouge) — Eau de table gazeuse, saveur agréable (disque bleu) pour l'arthritisme —
— Eau minérale ferrugineuse (disque jaune) pour l'anémie —

SPA-MONOPOLE, 3, rue David, à SPA



PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE



Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE, ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE — ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICULTURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNEMENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

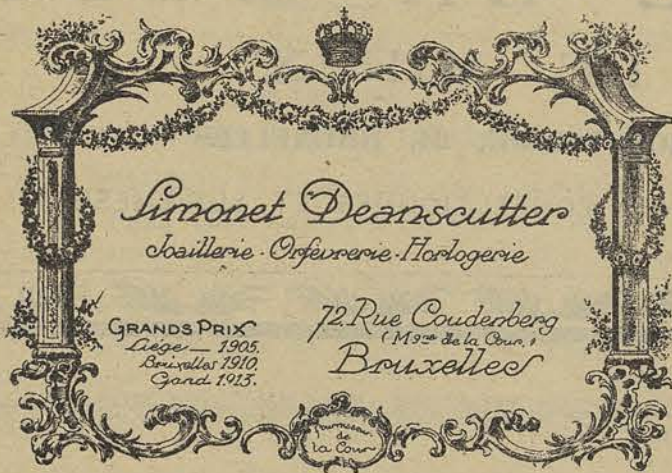
21, RUE DES TANNEURS, 21. ANVERS

Bouillon OXO de la C^{ie} LIEBIG

BOISSON STIMULANTE ET RÉCONFORTANTE

Sel de Céleri OXO

CONDIMENT DÉLICIEUX POUR POTAGES,
SAUCES, FROMAGES, ETC.



Tailleur pour Messieurs et Dames

MAISON L. DUPAIX

50, RUE DU MARAIS, BRUXELLES

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
- LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
- TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
- BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
CHOIX CONSIDÉRABLE DE SOIERIES
ET DE LAINAGES
BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
- TISSUS D'AMEUBLEMENT - Rideaux -
STORES - LITIERES - COUVERTURES
COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC

JOINT LE FINI

A L'ÉLÉGANCE

MANTEAUX — ROBES — TAILLEURS

— FOURRURES —

Tout achat est expédié franco
dans toute la Belgique

Lettres de jeunesse de M. Woeste

Quelques lettres de M. Charles Woeste, restées enfouies pendant 70 ans, nous donnent des détails sur sa jeunesse, ses sentiments et ses aspirations, les difficultés matérielles qui parurent, un moment, devoir faire obstacle à la continuation de ses études et le détourner de l'avenir qui l'attendait. Tout intimes, elles n'étaient assurément pas destinées à la publicité. Mais, la mort a fait son œuvre. L'auteur, la destinataire, les parents auxquels il est fait allusion : tout a disparu. Rares seront les personnes qui pourront encore retrouver un nom sous une initiale. Il n'y a pas indiscretion à dévoiler ce qu'on trouve, dans ces lettres, de l'âme de Charles Woeste à l'âge de 16 ou 17 ans.

Ces lettres sont adressées à une amie d'enfance. Plus âgée que lui de quelques années, elle a certainement exercé une grande influence sur son développement religieux. Elle appartenait à une famille amie, d'opinions plutôt philosophiques, où la pratique du culte était peu développée ; mais douée d'une intelligence vive, elle s'était dès sa jeunesse intéressée aux études religieuses. Le mouvement catholique français la passionnait. Les sentiments religieux de Charles Woeste trouvèrent auprès d'elle un appui qui leur manquait dans sa propre famille.

Le jour même de son baptême, il lui écrit :

Midi.

« Tout est consommé, ma bonne E., je suis catholique. Oh ! que ce mot est doux pour un converti ! que de choses il signifie ! il renferme en lui seul les dogmes les plus consolants et les plus raisonnables, les pratiques et les devoirs les plus doux à remplir, les remèdes les plus efficaces pour l'âme. Oh ! que Dieu est bon de m'avoir appelé, moi entre tant d'hérétiques et d'aveugles, à la lumière, de m'avoir fait entrer, malgré les plus grands obstacles, dans la vraie Église. Ce père miséricordieux, au milieu de tant de déceptions, de craintes, d'alarmes, m'a pris par la main : il m'a engagé à mettre toute ma confiance en lui et il ne m'a pas trompé ; il m'a dit de tout abandonner pour lui obéir, et cette pensée consolante m'a seule soutenue depuis plusieurs mois ; désapprouvé par tant de personnes, il m'a dit de me réfugier près de lui ; d'espérer tout de sa bonté et il a fait mon bonheur spirituel ; dans les moments de découragement, il m'a soutenu et m'a relevé avec plus de force. Enfin le jour approchait de plus en plus, et loin de me laisser abattre, j'aspirais de plus en plus à devenir catholique ; la veille, je me suis préparé aussi bien que possible, et j'espère que Dieu aura béni mes faibles efforts pour mériter ses grâces et le recevoir dignement. Hier, vers 11 heures, j'ai pris un peu de nourriture pour pouvoir facilement jeûner le lendemain. Dieu a permis aujourd'hui qu'aucune crainte ne vienne m'assaillir. Papa s'est levé tard, de sorte qu'il n'a pas paru au déjeuner et que j'ai pu sans peine jeûner ; de plus, il est sorti vers 9 1/2 h. et n'est rentré qu'après-midi, de sorte qu'il ne saura pas même que j'ai quitté la maison. Je me suis rendu au couvent à 10 h. ; j'y ai trouvé le bon père qui m'a embrassé et la cérémonie du baptême a commencé peu après : mon parrain était un professeur laïque du collège. Je crois inutile de te retracer toutes les cérémonies qui m'ont rendu enfant de Dieu et de l'Église ; toutefois, si tu le désires, je te les communiquerai sous peu. Après le baptême, je me suis rendu dans la chapelle, où j'ai reçu N. S. Jésus-Christ : il n'y a pas eu de Messe. Il est superflu, ma chère E., de te décrire ma joie, mon bonheur. J'ai

trouvé jusqu'à la fin, dans le père, un guide excellent et compatissant : il m'a montré une tendresse qu'on ne peut trouver que chez ces Prêtres, pourtant si calomniés ! Ma reconnaissance sera éternelle, et comme témoignage, je l'ai choisi comme mon confesseur.

Et envers toi, ma bonne E., ma reconnaissance est aussi grande et ne s'effacera jamais : tu as contribué à me soutenir par tes bons conseils, tu m'as rendu facile le premier pas que j'avais à faire en allant trouver le père et enfin tes prières ont aidé à appeler la bénédiction de Dieu sur moi. Tout ce que je puis te donner pour le moment est une amitié vive et un dévouement sans bornes. Une triste nécessité nous éloignera peut-être un peu pour quelque temps ; mais ce n'est pas un motif pour changer nos sentiments mutuels, bien au contraire. »

Le religieux dont il est question en cette lettre est le père Delcourt, dont M. Woeste a gardé toute sa vie un souvenir reconnaissant. Jusqu'à son dernier jour il en a eu le portrait sous les yeux, sur sa table de travail.

Charles Woeste n'avait pu désarmer les résistances de son père, comme nous le montre le billet suivant :

Dimanche 25 (1).

« Il y a un an, le jour de Noël, ma chère E., que Papa trouva la lettre de M. V., événement bien terrible dans les premiers moments, mais qui devait amener mon heureuse conversion ; un an après, jour pour jour, un autre événement bien fatal m'est encore arrivé.

Ce matin, je reviens à 8 1/2 h. de la communion ; je remontais avec précaution l'escalier, lorsque soudain Papa sortit d'une chambre du 1^{er} étage : il n'y avait pas moyen de fuir. Il me vit et me demanda aussitôt : « Où es-tu allé ? » Interdit, consterné, ne sachant pour ainsi dire pas ce que je disais : « J'ai été voir quel temps il faisait », répondis-je. — « Tu ne dis pas la vérité », dit-il. — « Eh bien ! répliquai-je, j'ai été voir les lumières à l'église ; cela te déplaît-il ? » Il ne répondit rien.

A peine étais-je monté, la mort dans l'âme, qu'il m'appela et m'adressa quelques mots énergiques dont voici le sens : je ne fléchirai pas ; réfléchis à ce que tu fais ; tu causes le malheur de ton père, de ta mère, de ta sœur ; j'ai prêté le serment dans le temple à ton baptême, de t'élever dans la religion protestante et je le garderai jusqu'à ta majorité ; réfléchis bien à ce que tu fais. A ces mots, il me quitta.

Voilà, ma bonne E., ce qui s'est passé. Si quelque chose peut contre-balancer l'impression qu'a produite sur moi ce funeste événement, c'est bien la douleur d'avoir menti un peu après avoir reçu N. S. ; mais Dieu est miséricordieux et j'espère qu'il me pardonnera. Dis-moi, E., qu'aurais-tu fait à ma place ? figure-toi ma situation. S'il est des moments où l'on ne s'appartient plus, où le trouble l'emporte sur le cœur, j'étais bien dans un de ces moments-là. Encore une fois, suis-je aussi coupable que je le crois ? J'irai demain ou après-demain chez le Père ; je demanderai à cet excellent ami qui a fait mon

bonheur, des avis et des consolations, que j'écouterai comme ceux de Dieu même.

J'accepte avec joie la nouvelle épreuve que Dieu m'a envoyée, déplorant seulement qu'une faute de ma part s'y soit mêlée ; je l'accepte et j'attendrai avec patience le moment où, si Dieu le permet, je compte me consacrer à lui pour le reste de mes jours. Je resterai catholique, quoi qu'il arrive, et je prierai N. S. de m'accorder la grâce de persévérer, avec plus de ferveur que je ne l'ai fait jusqu'à présent. Si quelque chose me préoccupe et m'attriste, c'est la crainte de voir Papa m'épier et d'être empêché de remplir ces pratiques si douces et si consolantes de la religion catholique. Que dis-je ? J.-C., qui m'a appelé par sa bonté à la Foi catholique, ne refusera pas à mes prières et aux tiennes, la grâce de pratiquer. Confiant en Lui et n'espérant qu'en Lui, je me soumettrai à sa volonté avec joie et répéterai sans cesse : « Que Dieu m'ait en sa sainte garde ».

J'ai été, je l'avoue, imprudent : j'ai eu tort d'entendre les trois messes le matin ; mais, depuis le mois d'août, j'ai communiqué chaque mois, sans que Papa le sût et cela m'avait ôté toute appréhension.

Permetts-moi, ma chère E., de te demander encore une fois : Prie pour moi ! »

Les lettres suivantes, très développées, sont du temps où Charles Woeste finissait ses études à l'athénée de Bruxelles. Elles nous montrent quelles difficultés l'antagonisme religieux de son père, la position précaire de sa famille ont dressées devant lui. La force d'une volonté inébranlable a pu seule les surmonter.

« Je viens, ma chère E., te parler de la position dans laquelle je me trouve, position des plus embarrassantes, comme tu pourras en juger par toi-même. Tu m'as toujours montré un si grand dévouement, tu m'as voué une si vive amitié, que du reste je suis heureux d'éprouver également pour toi, que je serais bien ingrat si je ne venais t'ouvrir mon cœur. D'ailleurs, tes conseils m'ont toujours été si avantageux que j'espère que tu projetteras un rayon de lumière sur le chaos de ma situation. Il y a tant de difficultés, tant de complications que je ne vois en vérité par où commencer ma lettre. Je navigue sur un vaisseau battu par les vents les plus opposés et les plus défavorables, et je crains bien de ne pouvoir arriver sain et sauf au port de mes goûts et de mes espérances. Éclaircissons d'abord un premier point : Quels sont ces espérances et ces goûts ? Ils sont doubles. J'ai toujours été porté, et je le suis encore, vers l'état ecclésiastique, vers ce ministère qui fait goûter au milieu des agitations de ce monde un avant-goût de la paix du ciel, vers cette mission sublime de travailler au salut des âmes. Mais cette inclination n'est pas tellement invétérée, qu'elle ne soit combattue par une inclination bien différente, par le barreau, comme acheminement à la vie politique. Je dis vie politique, et en effet, puisque, entre amis, et surtout entre amis qui se comprennent, on aime à épandre son âme, les luttes parlementaires ont pour moi un attrait irrésistible ; si c'est là être ambitieux, j'estime que l'ambition qui a pour objet d'espérer rendre après de laborieuses études et de pénibles travaux, quelques services à la grande cause catholique n'est pas condamnable ; que t'en semble ? Cependant le barreau donne matière à une objection sérieuse. Je n'ai point de fortune et ma conscience s'indigne à la seule pensée de plaider des causes qu'elle ne jugerait point bonnes : pourrai-je donc parvenir sans sacrifier les principes de la morale chrétienne ? J'en doute fort. Quoi qu'il en soit, et s'il est vrai qu'on est appelé à réussir dans la carrière vers laquelle on se sent en-

traîné, je m'abandonne entièrement entre les mains de Dieu, le suppliant de m'accorder la liberté parfaite, c'est-à-dire la soumission en tout à sa sainte volonté ; mais encore ne devons-nous pas exiger de lui des miracles et nous endormir dans une coupable indifférence, et je m'aperçois que je bâtis ici des châteaux en Espagne.

Voici ma position, et j'attends de toi le secret le plus rigoureux sur les moindres détails que je te donnerai. Quand j'entrai en 7^{me}, la Banque de Papa fonctionnait encore ; il comptait me faire faire trois ou quatre années d'études et me mettre à 15 ans dans une maison de commerce. Mais bientôt les affaires prirent une tournure des plus fâcheuses ; l'année se passa, et finalement je commençai mes humanités. Papa espérait toujours que tout s'arrangerait et qu'au bout d'une couple d'années il pourrait donner suite aux projets qu'il avait conçus sur moi. Mais la situation ne s'améliora pas : je fis ma 4^{me}, ma 3^{me}, et enfin ma Rhétorique sans but déterminé. Cependant les nuages qui avaient obscurci jusque là mon avenir semblaient vouloir se dissiper. Papa fut nommé directeur d'une succursale avec de beaux appointements, de brillantes promesses ; mais Dieu n'avait pas fixé là le terme de ses malheurs ; il a été trompé et voilà plusieurs mois qu'il n'est pas payé, il va tâcher de se créer une position plus stable, mais les mois passent bien vite, et Dieu sait quand tout cela se dessinera !

Ce qui en ressort de plus clair, c'est que mon avenir semble être brisé. J'avais toujours espéré faire ma philosophie avec M. Lhoir, que le P. D. m'avait beaucoup recommandé ; mais M. Lhoir demande bien cher, sauf meilleures informations que je ne tarderai pas à prendre, et, si je parvenais à obtenir quelques secours de la famille, ce serait pour suivre les cours à l'Université de Bruxelles, et tu sais combien cela me répugne ! Il y a autour de moi mille préjugés en faveur de cette empoisonneuse d'université, préjugés que ravivent le brillant examen d'Alfred, l'influence d'Auguste qui m'y verrait entrer avec beaucoup de plaisir, et enfin l'indifférence tout involontaire de Papa, qui, n'ayant jamais fait d'études sérieuses, est trop âgé pour s'attacher à la différence entre les systèmes de Philosophie et y ajouter une grande importance, surtout quand les objections viennent de chez moi.

Aussi j'avais presque renoncé à l'espoir de faire ce cours de Philosophie, et j'avais pensé à un ministère, avec l'intention de soulager mes parents. Mais la première année on est surnuméraire, c'est-à-dire qu'on travaille sans que la bourse se remplisse ; la 2^e année on gagne 600 fr. ; puis on végète ; on obtient quelques centaines de francs de plus ; on végète encore ; au bout de 10 à 12 ans, on peut espérer 1500 à 2000 francs, et enfin quand on a 40, 45 ans on gagne 4000 francs, on appelle cela complaisamment occuper une haute position dans un ministère.

Et cela s'appelle soulager ses parents ! non, non : cette misérable carrière est bien propre à ouvrir la voie au découragement, et en outre, toujours dans l'hypothèse de soulager ses parents et de gagner 4000 francs, ce qui est très beau, elle me condamnerait à un célibat perpétuel. Or, soit dit en passant puisque j'en suis au chapitre des confidences, je ne conçois rien de plus pénible pour un homme laïque que le célibat. Ainsi donc, je n'en veux pas, bien que Zoé et les tantes caressent assez cette idée. Dans la perplexité où je me trouvais, le seul moyen qui s'offrait à moi, c'était de consulter ; et j'ai déjà réalisé en partie ce dessein. Deux hommes méritaient toute ma confiance, le P. D. d'abord, l'instrument des bontés de Dieu pour moi, et dont les paroles doivent être pour moi des ordres, et M. Héger, homme de bon sens, homme de cœur, et surtout

pour nous autres catholiques, homme pieux dont les conseils et l'expérience sont loin d'être dédaignés par Papa.

J'ai donc été trouver M. Héger qui m'a parfaitement reçu : il m'a tout d'abord félicité d'avoir fait toutes mes humanités, et m'a dit que je devais à tout prix continuer mes études. Chose singulière, il s'était trouvé jadis dans une position entièrement semblable à la mienne ; il m'a raconté sa vie et toutes les circonstances qui l'ont amené au professorat ; il a émis pour ce qui me regarde l'opinion (que je crois très contestable), l'opinion que sans fortune on ne pouvait réussir au barreau, et que ce que j'avais de mieux à faire était de faire de bonnes études universitaires et de me destiner ensuite au professorat, m'assurant que promptement une chaire d'université me serait accessible. — Mais à quelle université, répliquai-je, et comment défrayer mes parents ? — D'abord, a-t-il répondu, on obtient facilement une bourse de 600 francs, appointements qu'on donne la première année dans une maison de commerce. Puis il a ajouté que, malgré le caractère détestable de l'enseignement de Bruxelles, comme j'aimais l'étude, il me serait facile de comparer le système Tiberghien avec le système catholique, et que mes croyances pourraient devenir encore plus fortes, en examinant le peu de consistance, l'inanité et la fausseté des doctrines rationalistes : il m'a cité les noms de plusieurs jeunes gens qui avaient atteint ce but.

Deux mots avant de continuer : malgré tout ce que pourrait me dire M. Héger, jamais je ne consentirai à faire ma 1^{re} année d'université à Bruxelles, et cela pour plusieurs motifs. D'abord le P. D., qui est mon père spirituel, et entre les mains duquel, à cause de l'éminente sainteté de son caractère qui a pour objet le salut des âmes, je me remets entièrement, m'a déclaré à maintes occasions, qu'il en serait très affecté — par conséquent, ordre formel de sa part. Ensuite il me répugne de me livrer à ces comparaisons de systèmes, qui m'entretenaient, car je me connais assez, dans des agitations perpétuelles, et tout en repoussant de toutes mes forces les principes Tiberghien-Altmeier, il pourrait se trouver mille petites erreurs qui s'inoculeraient dans mon esprit, couvertes du masque de la bonne foi ; en un mot, je ne veux pas faire passer ma foi catholique au creuset du rationalisme. En outre, si je suivais les cours à Bruxelles, je combattrais autant que possible les professeurs ; je m'en ferais par suite des adversaires ; quand l'époque de l'examen arriverait, ils pourraient voter contre moi, et franchement, dans ma position je ne puis pas jouer avec un examen. Enfin, comme dernière considération, l'attitude que j'ai prise depuis longtemps vis-à-vis de ma famille, mes antécédents me le défendent impérieusement. Je reprends. (1)



Le Centenaire de César Franck

La Revue Catholique ne peut manquer de s'associer à la célébration du centenaire du grand musicien national et catholique que fut César Franck, né à Liège en 1822. Ses œuvres admirables triomphent en ce moment dans les principales villes du pays. Nous croyons ne pouvoir mieux faire à cette occasion que de reproduire la magistrale conclusion d'une conférence sur César Franck faite pendant la guerre par le distingué et très regretté musicologue Charles Martens. Cédons-lui la parole :

Quelle est donc la place qu'occupe Franck dans l'évolution de la musique au XIX^e siècle ?

(1) Nous continuerons la publication de ces lettres dans notre prochain numéro.

Quand on jette un regard sur ce formidable XIX^e siècle, ne vous semble-t-il pas que — poussé par un besoin de synthèse et de simplification — on est porté à en faire un siècle de 125 ans, débordant ses limites naturelles, commençant dix ans plus tôt, à la Révolution française, se terminant quinze ans plus tard, par la guerre actuelle. Alors il tient bien ensemble : commençant par une catastrophe, surtout d'ordre philosophique, qui ébranle le vieux monde et prétend le renouveler, se terminant par un cataclysme mondial qui ébranle l'univers jusque dans ses fondements.

Considérons maintenant ce siècle au point de vue de l'histoire musicale : il nous paraît divisé en trois parties assez égales :

Le premier tiers est dominé complètement par la figure gigantesque de Beethoven : le rénovateur général de la symphonie et de la sonate, le roi de la musique pure, qui lui a ouvert des voies inconnues. La musique de Beethoven mérite, plus que toute autre, le qualificatif de « musique de l'avenir ». Elle contient des possibilités qui se sont réalisées plus d'un demi-siècle après, qui continuent à se réaliser au XX^e siècle. C'est donc une époque de conquête merveilleuse dans le langage de la symphonie et de la musique de chambre qui devient apte à exprimer toutes les nuances du sentiment moderne.

Durant la période médiane du XIX^e siècle — depuis la mort de Beethoven en 1827 jusqu'à celle de Wagner en 1883 — la situation se résume d'un mot : le règne du Romantisme, manifesté dans la création du drame wagnérien. C'est le règne de Victor Hugo en littérature, de Berlioz et surtout de Wagner, qui fut non plus seulement le rénovateur du drame, mais le créateur et le théoricien d'une forme nouvelle défendue avec une telle opiniâtreté, et consacrée par de tels chefs-d'œuvre, qu'après lui il semblait (comme dit M. Maclair) « que toute la musique n'eût plus qu'à s'abîmer dans le drame lyrique à la suite du dieu terrible de Bayreuth », — et qu'en dehors du drame wagnérien il n'y eût pas de salut. L'œuvre de ce génie exceptionnel restera à jamais admirable, et certes elle fut bienfaisante dans la plus large mesure, mais à condition de ne pas se laisser écraser par elle et de ne pas l'admettre comme le dernier et définitif aboutissement de l'art ; — à la condition surtout de s'en écarter même dans le domaine dramatique. Après la splendeur miraculeuse de Parsifal, ce fut, pour le drame engagé dans le sillon wagnérien, une décadence rapide et effrayante qui aurait entraîné avec elle la décadence de la musique tout entière, si l'art musical n'avait alors — dans la dernière partie du XIX^e siècle — pris résolument une direction toute différente. Et dans ce virage énergique qui sauva le navire, c'est Franck qui joua le rôle capital et fut le bon pilote, ou, (pour parler encore avec M. Maclair) le bon pasteur qui après l'ouragan ramène la confiance dans le troupeau épouvanté.

Cette direction nouvelle c'était le retour au lyrisme religieux, à la symphonie, à la musique de chambre, à tous les genres que Wagner ne concevait plus que comme des éléments fusionnés de son drame, et qui, recouvrant leur liberté et leur atmosphère propre, et rattachés enfin à la féconde tradition beethovenienne, se remirent à fleurir et à guider les hommes vers le plus pur idéal.

Vous me direz : mais en Allemagne la tradition symphonique n'était point rompue, puisqu'à côté de Wagner, et contre Wagner, il y avait Brahms, dont l'œuvre lyrique et instrumentale restera l'un des plus beaux monuments de la musique de ce temps. Mais Brahms continue le passé et l'enrichit. Il n'a pas comme Franck le sens de la modernité. Il n'ouvre pas l'avenir. Franck, lui, est essentiellement un initiateur, aussi grand comme guide que comme créateur de beauté.

Non, rien ne peut enlever à notre César Franck la gloire d'avoir par son obscur apostolat, et par l'influence posthume de ses œuvres géniales, rénové la musique à la fin du XIX^e siècle.

CHARLES MARTENS.



Le texte des Grandes Conférences Catholiques de cet hiver sera publié par *La Revue Catholique des Idées et des Faits* et par la *Revue Générale*.



Les élections en Angleterre

Les élections générales, qui viennent d'avoir lieu au milieu de l'indifférence universelle, méritent un commentaire de haute portée politique.

A première vue, pareille affirmation semble assez ridicule. Personne de nos jours ne fait plus attention à ce que dit ou ne dit pas le politicien de profession ; personne ne pense que l'impôt sur le capital, pour citer un exemple, soit voulu sérieusement ; personne ne croit qu'une équipe de politiciens, constituée par hasard, même si ces politiciens prennent la chose au sérieux, puisse intervenir dans les grandes fonctions nationales que commandent actuellement les grandes banques.

Les grandes banques ne permettront certes pas un prélèvement sur le capital qui impliquerait une enquête sur leurs affaires.

Les banques nous ont, tous, sur une fiche ; rien de ce que nous sommes ni de ce que nous valons ne leur est inconnu ; le dossier de chaque famille y est plus complet qu'à *Scotland Yard*. Mais ce qu'elles ne veulent pas du tout, c'est d'être connues, elles, comme elles nous connaissent, nous !

Affirmer qu'il est possible à propos de l'absurdité qui a nom : élections générales, de faire d'importantes considérations politiques, paraît tout aussi ridicule du point de vue de la politique extérieure.

En Angleterre, la politique étrangère dépend de deux facteurs seulement : l'un, positif, c'est la finance internationale ; l'autre, négatif, c'est le refus de la masse d'entreprendre une nouvelle guerre. Cette masse vient de connaître quatre années d'horreurs sans trop savoir pourquoi elle se battait et cette masse a constaté que les résultats de la guerre furent tout différents de ce qu'on lui avait promis. Du jeu de ces deux facteurs dépend cette chose vague et variable appelée de nos jours : notre politique étrangère. Le Parlement n'y intervient en rien, si ce n'est en apparence.

Prenez n'importe quel domaine important de l'activité nationale, et vous constaterez qu'à notre époque, une élection est chose insignifiante. Comment oser dire alors que l'heure actuelle permet un commentaire de haute portée politique ?

Voici : les élections qui viennent d'avoir lieu auront comme résultat accidentel un retour à la routine parlementaire. Mais pareil retour signifie nécessairement la continuation du déclin de mon pays, en force et en bien-être.

Voilà l'intérêt, le seul intérêt, de la farce qui s'est jouée.

On va faire tout ce que l'on pourra, consciemment ou inconsciemment, pour restaurer la vieille machine. L'étiquette apposée sur l'une des équipes par le hasard du jeu représente une « *working majority* » (une majorité avec laquelle on peut faire quelque chose), comme on dit à la Chambre des Communes. Voilà tout ce qui vaut la peine d'être retenu dans ce qui est arrivé. Si les électeurs avaient envoyé au Parlement *Hanky* et *Panky*, *Tweedledum* et *Tweedledee*, chacun ne commandant qu'une minorité de voix, l'écroulement de l'institution eût été immédiat et rapide. Il se peut encore que pareil écroulement soit rapide, mais il ne peut plus être immédiat. Il est même possible qu'il ne soit pas rapide, mais au contraire périlleusement et mortellement lent, si lent que le pays n'aura de nouvelles institutions que quand il sera trop tard. Et tout

cela parce que *Hanky* a obtenu, pour le jeu niais du Parlement, une majorité sur *Panky*, *Tweedledum* et *Tweedledee* réunis...

* * *

Je disais que tout sera tenté pour remettre en honneur l'ancienne routine. Les marionnettes sont prêtes pour recommencer le jeu : votre « gouvernement », votre « forte opposition », votre « critique dommageable », votre « hauteur jamais encore atteinte dans votre carrière », votre « *speech* des plus remarquables d'un aussi jeune membre » (la mauvaise pente des quarante !), votre « triomphe oratoire », votre « tint la Chambre sous le charme », votre « scène historique », et tout le reste du galimatias.

Et pendant que le jeu des marionnettes continue, les acteurs en tant qu'êtres humains faisant ce qui réellement les préoccupe, les acteurs se divisent en deux groupes, les seuls groupes qu'une Chambre des Communes comprenne de nos jours : ceux qui se remplissent les poches, et ceux qui sont trop scrupuleux pour le faire, mais trouvent tout naturel que les autres le fassent.

C'est la seule ligne de démarcation qu'il me fut possible d'observer pendant les cinq années que j'ai passées à la Chambre des Communes et c'est plus que jamais la vraie ligne de démarcation.

Il y a l'homme qui conclut le contrat secret ; il y a celui qui est payé plus ou moins publiquement, mais avec des gratifications autrement importantes que ses appointements ; il y a celui qui rançonne ; il y a celui qui corrompt ; toute la lyre enfin ! A côté d'eux vous trouvez celui qui observe sans se remplir les poches, et qui exprime (en conversation privée !) toute son indignation sans pourtant dénoncer la force qui le met en évidence et lui laisse la chance d'obtenir, à la longue, l'un ou l'autre paiement que sa conscience pourra approuver.

Ce qui rend la Chambre des Communes si dangereuse pour l'avenir de l'Angleterre, c'est cette corruption fondamentale et qui va se développant toujours. Si les anciennes méthodes routinières sont restaurées, le danger sera bien plus grand encore que celui auquel nous sommes accoutumés depuis quinze ans.

Une Chambre des Communes, continuant en tant qu'institution morte à exercer un certain rituel solennel, ne serait pas une grande charge pour l'État. Toute nation, dans le présent comme dans le passé, est remplie de pareilles survivances. La calamité, c'est une Chambre des Communes en possession d'une puissance nominale, et cette puissance nominale dupant encore de nombreux citoyens et nombre d'étrangers, alors que cette Chambre n'agit que pour des motifs personnels et peu avouables au lieu d'être mue par l'intérêt national.

Que faire pour remédier à pareil état de choses ?

Notre devoir est assez clair. Soyons à l'affût du premier scandale financier assez important pour agir sur l'opinion publique.

La chose arrivera certainement. Les voilà tous réunis à Westminster avec, à portée de la main, pour ceux qui savent s'en servir, mille occasions de s'enrichir. L'immunité qu'assura la guerre aux coupables du scandale Dope — le plus grave de notre époque — agira comme un excitant. Il a mis en appétit les politiciens qui se sont enrichis comme ceux qui ne purent y participer. Il est possible que nous ne découvriions un scandale que bien longtemps après que les auteurs auront empêché l'argent. Il peut arriver, comme il arriva pour l'affaire Marconi, qu'une année de secret cache la première des entreprises

scandaleuses qui se traîneront au nouveau Parlement. Soyons sur nos gardes et, quand il faudra agir, allons-y, comme il y a dix ans dans cette première bataille, terriblement risquée, que nous avons gagnée si triomphalement et que perdirent pour jamais Lloyd George, qui accepta le pot-de-vin (et qui fut Premier Ministre), et Rufus Isaacs, qui l'offrit (et qui devint vice-roi des Indes).

La prochaine aventure pourrait être plus dangereuse encore. Tant mieux d'ailleurs.

HILAIRE BELLOC.



Le Saintluquisme

MON CHER DIRECTEUR,

J'ai lu avec une certaine surprise l'article de notre confrère M. Bondroit, dans le dernier numéro de notre *Revue*. Je dis : « Notre *Revue* », car vous n'ignorez pas combien j'estime le but que vous poursuivez et qui est le nôtre.

J'ai remarqué, d'autre part, — simple coïncidence, sans doute — que notre excellent périodique n'avait eu, jusqu'à ce jour, aucune parole d'encouragement pour la génération des jeunes artistes catholiques qui sont le grand espoir de demain. Récemment encore l'un de vos collaborateurs s'en prenait assez vivement aux maîtres français, Maurice Denis et George Desvallières dont les œuvres, de l'avis de tous, croyants et incroyants, sont le « clou » du Salon d'Automne, actuellement ouvert à Paris.

Il est à craindre que l'élite catholique, dont la formation esthétique laisse tant à désirer, ne trouve dans notre chère *Revue* la confirmation de ses erreurs et de ses préjugés.

D'autre part, des articles comme ceux que je signale, sont de nature à disqualifier la *Revue* aux yeux de tous les artistes et critiques de valeur. Notre religion ne peut qu'en pâtir.

C'est ce qui me décide, malgré de vives répugnances, à répondre au plaidoyer, pour le moins inopportun, que M. Bondroit vient de publier en faveur du « Saintluquisme ».

J'ai toujours évité, avec le plus grand soin, d'attaquer les Écoles Saint-Luc, dans mes paroles ou dans mes écrits. Nous devons trop aux Frères des Écoles Chrétiennes pour manquer de courtoisie à leur égard. De plus, leur œuvre est catholique et, comme telle, préserve des milliers de jeunes gens de la contagion néfaste qu'ils rencontreraient ailleurs.

Enfin, il y a, certes, du bien à dire des Écoles Saint-Luc, et je m'en réjouis. Si je me permets donc de formuler nettement, ici, ma pensée, j'espère qu'il ne viendra à l'idée de personne de taxer ma franchise de manque de charité ou de plaidoyer « pro domo ».

Je m'empresse de dire, avec M. Bondroit, que c'est aux Écoles Saint-Luc que nous devons la réhabilitation des styles de notre grand Moyen Age. Injustement méprisés, à une époque où l'architecture était dans un marasme complet, les arts roman et ogival ont repris leur place dans les études académiques. Nous avons aujourd'hui des hommes capables d'exécuter convenablement une reconstruction ou une restauration. Il faudra toujours d'habiles pasticheurs ou copistes pour certains cas particuliers.

De plus, il est incontestable que le merveilleux bon sens de nos ancêtres, mis en honneur par les Écoles Saint-Luc, est, pour les jeunes, un exemple permanent de sincérité et de probité professionnelles.

Venons-en maintenant aux critiques que nous suggèrent la doctrine et les méthodes en question. Saint-Luc prétend nous imposer, non seulement l'esprit, mais les formes du Moyen Age, quitte à faire bénéficier ces styles de certains progrès modernes.

Saint-Luc professe que les arts médiévaux sont notre art national et qu'il est hérétique de vouloir s'en écarter.

Saint-Luc prétend former des artistes dans tous les domaines, y compris la peinture, la sculpture et le grand art décoratif. Il veut rivaliser en cela avec les académies officielles.

Autant d'erreurs théoriques ou pratiques, comme je tenterai de le démontrer, sans le moindre parti-pris.

Le Moyen Age nous a légué de tels chefs-d'œuvre qu'il est explicable que l'on songe à s'en inspirer. Et pourtant, personne ne pense aujourd'hui

d'hui comme jadis. Il est impossible de créer une œuvre d'art en s'astreignant à la copie d'un style ancien. Cela est vrai, que l'on fasse du classique, du Louis XV ou du Louis XVI, aussi bien que du roman ou du gothique.

Pour ma part, autant j'ai ressenti une émotion profonde en pénétrant pour la première fois dans des sanctuaires comme Reims, Amiens, Chartres, Tournai, autant j'ai goûté le charme austère et pénétrant de simples églises rurales, autant je suis resté indifférent devant les meilleures productions du néo-gothique belge. Un jeune peintre me disait récemment encore : « Le gothique actuel ressemble à son illustre ancêtre comme une momie à un être vivant. J'en dirais autant des styles néo-classiques. Laissons les morts ensevelir les morts ! »

Cette pensée résume celle de tous les artistes que j'ai pu interviewer sur cette question.

Les académies, quelles qu'elles soient, semblent avoir comme objectif principal de ressusciter ces morts. Elles ne réussissent qu'à simuler les manifestations d'une vie irrévocablement éteinte. Nous reconnaissons, avec Saint-Luc, que le style ogival est, parmi les formes anciennes, celle qui s'adapte le mieux à notre climat. Est-ce à dire que l'avenir ne nous donnera pas des œuvres vraiment originales et bien comprises pour nos latitudes ? Les plans si remarquables de la future basilique de Koekelberg ne répondent-ils pas éloquemment à cette question ?

Quel mérite y a-t-il, du reste, à appliquer des recettes en art comme on le fait en cuisine ? Avec un peu de travail tout le monde peut arriver à réaliser un édifice dans un style ancien, mais créer un type nouveau, ne fût-ce que pour un meuble, un bénitier, n'est-ce pas infiniment plus méritoire ?

Rarissimes sont ceux qui s'efforcent de sortir de l'ornière où nous sommes enlisés. Par contre, ils sont légion ceux qui se contentent du moindre effort dans l'imitation des anciens. Nous vivons dans une atmosphère de médiocrité générale et ceux qui tâchent de s'en dégager sont gênants pour les autres. Les concours officiels ne changent rien à cet état de choses. Les jurys ne sont-ils pas, fatalement, composés d'une majorité de gens qui subissent l'influence des idées courantes ? Combien de travaux couronnés de nos jours révèlent-ils un réel effort vers une conception nouvelle émanant d'une âme qui vibre, qui se sent émue devant son œuvre ?

Autre question : « N'avons-nous pas à défendre notre art national ? » D'après Saint-Luc, M. Bondroit ne nous contredira point, notre art national est avant tout l'art gothique.

Un mot pour détruire cette légende. La Belgique n'a été le berceau d'aucun style. L'eût-elle été que ce fait n'engagerait aucunement la postérité. La vérité en cette matière est que la Belgique s'assimila tous les styles apportés chez elle par ses grands voisins. Elle ne « nationalisa » ces styles que pour autant qu'elle fit mieux que ses maîtres. On ne peut dire qu'il en fut ainsi à l'époque ogivale. Notre gothique belge est très en dessous du gothique français.

On ne peut faire la même remarque pour le siècle de Rubens. Sous l'influence de cet Anversois de génie, l'art belge prit une originalité telle qu'il dépassa de loin l'art français, voire l'art italien de la même époque. En Italie « *Fiamingo* » était, alors, devenu synonyme de bon goût.

Bien que mes préférences ne soient pas pour le style rubénien, si je le compare au style ogival, je dois à l'histoire de reconnaître qu'il fut, en son temps, une expression plus adéquate de notre tempérament national.

Qui dira que les églises abbatiales de Grimberghen et d'Averbode, que le beau sanctuaire de Foy-Notre-Dame, sont d'un style moins national que Sainte-Gudule ou Notre-Dame d'Anvers ?

Je m'inquiète fort peu, du reste, de toute cette littérature autour du nationalisme artistique. Les belles choses que l'on créera chez nous, qu'elles aient des attaches ou non à telle ou telle forme étrangère, seront bien vite naturalisées belges dans mon esprit.

Enfin, les écoles Saint-Luc peuvent-elles raisonnablement prétendre à former des artistes dans tous les domaines ?

Je conviens volontiers qu'un religieux peut être grand artiste — Fra Angelico en est bien la preuve — mais comment imaginer un instant que n'importe quel ordre puisse fournir le contingent d'artistes nécessaires pour enseigner dans les multiples écoles de nos chers Frères ? C'est demander l'impossible. Imaginez que notre évêque veut fonder, dans son diocèse, un conservatoire de musique dont le corps professoral se recruterait exclusivement parmi les prêtres... Quel fiasco ! Et pourtant nous pouvons nous flatter d'avoir, dans la personne de l'abbé van Nuffel, un des musiciens les plus sérieux de notre pays...

Il suffit d'avoir fait vœu d'obéissance pour arriver, à force de travail,

à enseigner tant bien que mal les mathématiques, l'histoire ou les langues. Passe encore pour l'histoire de l'art, l'archéologie, mais pour l'art lui-même, l'art vivant, comment y songer ?

L'art se nourrit, se développe, s'affine au contact d'une âme d'artiste, mais il ne s'apprend pas comme une leçon de mémoire.

Il y a bien la question du métier qui est liée à celle de l'art proprement dit. — Le métier peut s'apprendre et être enseigné par celui qui voudra s'y appliquer, mais point l'art !

Posons donc en principe que l'art, qui ne peut se passer de maîtres, pourrait parfaitement se passer de toutes les écoles et académies. Jadis ces institutions n'existaient pas et l'art ne s'en portait pas plus mal. Il n'en est pas moins vrai que, dans les académies officielles, on s'efforce de recruter les professeurs parmi les artistes les plus réputés, à moins que la triste politique ne s'en mêle. . . Si ce ne sont pas là toujours des pédagogues éminents, ce sont au moins des personnalités qui ont fait leurs preuves.

Si l'on voulait fonder une véritable académie d'art catholique, il n'y aurait qu'un moyen : faire appel au dévouement de ceux qui se sont le plus distingués dans l'art chrétien moderne.

Encore semblable institution ne réaliserait-elle pas, sans doute, l'idéal tant rêvé.

Il faut donc en arriver à restaurer non les formes, mais l'esprit du Moyen Age ; la spontanéité, la sincérité de nos ancêtres et surtout la collaboration intime des artistes et des artisans. Nous déplorions encore, récemment, que jamais, chez nous, dans la confection des vitraux, on ne faisait appel aux grands artistes décorateurs pour la composition des cartons. Au Moyen Age, il en était tout autrement et la Renaissance n'avait pas tout à fait perdu ces traditions. Le stupide XIX^e siècle a tout bouleversé et, malheureusement, Saint-Luc n'a pu réagir efficacement. Le vrai rôle de Saint-Luc devrait être, ce nous semble, de former de bons ouvriers, possédant à fond la technique de leur métier. L'enseignement du métier ne dépasse pas les possibilités d'une semblable institution, si toutefois l'on réunit un corps professoral « ad hoc ».

Le jour où les Écoles Saint-Luc se borneront à remplir cet office plus humble mais combien méritoire, et scelleront avec les artistes véritables une sainte alliance, quelle ne serait pas la fécondité de cette union ! Aucune académie ne peut prétendre à la direction du mouvement artistique d'un pays. Seuls les artistes en sont l'âme.

Nous pourrions encore nous étendre sur des questions de méthodes, notamment dans l'étude de la figure humaine, telle qu'elle se pratique dans nos écoles d'art.

Soit dit en passant, nous avons appris avec joie qu'à l'École Saint-Luc de Gand on avait reconnu la nécessité de recourir aux modèles vivants. Il est à remarquer toutefois que ce résultat est dû à l'influence du sculpteur Oscar Sinia, au dévouement duquel la direction a fait appel pour compléter les cadres de son personnel enseignant.

C'est là, sans doute, un exemple isolé. Espérons qu'un jour tout Saint-Luc se joindra à nous pour défendre la cause de l'art vivant. Tant que cet idéal ne sera pas réalisé, les statistiques m'importeront peu. Le « fait catholique » que signale M. Bondroit, perdrait singulièrement de son importance si nous voulions lui opposer une autre statistique, celle des anciens élèves de Saint-Luc ayant conquis un nom dans le monde des Beaux-Arts, depuis vingt-cinq ans, par exemple. Il faudrait consulter, à cet effet, les catalogues des expositions, salons triennaux et salons d'art religieux. De plus, il faudrait demander aux rares « anciens » de Saint-Luc qui se sont ainsi signalés dans la vie, ce qu'ils pensent, à l'heure actuelle, de l'enseignement dit « saint-luquiste ».

Je ne ferai rien de tout cela, car ce serait vraiment faire trop d'honneur au suffrage universel.

En terminant ces considérations, je ne puis que renouveler le vœu que la somme immense de travail et de dévouement consacrée actuellement aux écoles Saint-Luc, soit utilisée dans un sens plus rationnel des possibilités pratiques. Que l'on nous y prépare d'excellents outils, des gens de métier habiles et consciencieux. Parmi ceux-ci, de temps à autre, une étoile se lèvera, mais elle ne pourra donner tout son éclat avant d'avoir pris contact avec des maîtres.

FERNAND CROOY.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevaient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.

Pensées intimes

Isole-toi et tu sauras qui tu es. Mais sache qu'on ne s'isole vraiment qu'en soi-même.

* * *

Il y a des portes qu'on n'ouvre jamais en passant devant tous les jours et qui vous conduiraient loin.

* * *

On ne se spiritualise pas sans souffrance. Pourquoi ? Parce que l'esprit est trop engagé dans la chair, au point, dit quelque part Bossuet, qu'il y a des hommes qui vivent et qui meurent sans être jamais parvenus à faire la distinction.

* * *

Je sens bien, maintenant, que le passé s'impose lentement et à coup sûr, comme un intrus invisible, comme un reproche muet ou comme une louange et une bénédiction.

Je vois bien que la mémoire est le siège de l'âme et que c'est sur elle que tout repose.

Je comprends bien qu'il incombe à chacun d'édifier sa maison, de faire lui-même sa vie, et que tout est intérieur à l'être.

Mais, je sais aussi que la Confession lave tout, purifie tout, remet tout ; qu'au bord de l'abîme du désespoir, au centre infernal de la noire défaite, il suffit encore de trouver assez de force pour seulement la désirer et voilà que le sort tourne, que tout redevient bon, clément, ami, en Jésus Christ Notre-Seigneur, sauveur et sanctificateur !

* * *

A certaines heures, on serait tenté de dire que la vie n'est qu'un choc âpre entre des êtres exclusivement mus par les sept péchés capitaux ; un carrefour de nuits dans un pays implacable où la Colère, stryge farouche, s'engouffre comme dans un vaste et sombre corridor. Après son passage, il y a des morts sur le carreau, des morts éternels, enfer pour la pensée. Mais il y a la Charité. La merveille de la Charité, c'est qu'elle est vraiment une merveille, une fleur divine éclose sur un fumier de mort et de châtiement, la plus inattendue des rédemptions au milieu du plus irrémédiable des désespoirs. Avec quelle force et quelle suave douceur on le sent, au moment où un homme vous fait n'importe quelle charité ! On perçoit alors, nettement, la rupture d'un ordre de fer et la substitution miraculeuse du divin à l'humain. Réciproquement, quelle dure avanie que de se heurter, dans un chrétien, à un cœur dur et fermé ou simplement incompréhensif ! Car « la Charité est patiente, elle est pleine de bonté... » Et c'est le signalement de saint Paul, la plus belle hymne que langue humaine puisse chanter, dont l'accent et le mouvement emportent le cœur en Dieu avec une force et une douceur qui n'ont d'égale que sa divine simplicité.

* * *

Méfie-toi de l'obligeance excessive qui ne s'explique pas par la Charité participée du Cœur adorablement vrai de Jésus. Crains son mondain et dangereux mensonge.

* * *

Chaque chrétien — les Saints mis à part — se taille dans le grand Christianisme un petit christianisme à son usage personnel.

Nos restrictions en cela n'ont qu'un but : sauvegarder le moi — dans ce sens pleinement haïssable — et ses exigences féroces. C'est pourquoi notre christianisme courant est trop souvent un christianisme défiguré, abaissé, honteusement relatif, un chris-

tianisme d'insoumis, qui regimbent avec arrogance sous l'aiguillon. Car, qu'est-ce qu'un Saint ? Rien d'autre qu'un chrétien parfaitement obéissant. « Dieu, dit l'Écriture, donnera la victoire à l'homme obéissant », et elle loue Jésus de s'être fait obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort même de la Croix. Plus on se rapproche de la Sainteté, plus la survivance de l'égoïsme et de son indocilité est faible. De Maistre a dit que la Foi est une croyance par amour. Certes. On pourrait, reprenant son excellente définition, dire que la foi vécue est (ou devrait être) une obéissance par amour aussi, une obéissance illimitée et inconditionnée.

Mais, mon Dieu, que votre croix fait trembler notre chair !

* * *

L'amitié, l'amour sont, en un sens, le plus bel éloge que l'on puisse faire des êtres aimés, un éloge implicite, en acte. C'est du moins vrai des natures jalouses de placer dignement leurs affections.

* * *

Une simple phrase rencontrée par hasard (mais le hasard n'existe pas) peut susciter chez celui qui la lit un élan inconnu, une bonne volonté nouvelle, en proportion, généralement, de l'estime qu'on a pour son auteur. Je crois que ce fait d'influence doit se rattacher, pour une part au moins, au désir inné dans l'homme de correspondre à ses admirations et à ses amours, à son fraternel et fondamental besoin d'union et d'accord. Il faut remarquer que toute la vie chrétienne est fondée sur l'imitation, l'imitation de Jésus-Christ.

* * *

Il y a des cas où l'on peut juger un homme sur un détail.

* * *

La valeur d'un homme pourrait, jusqu'à un certain point, se mesurer à la quantité d'étonnement que lui procure la vie. Mauvais signe que l'incapacité de s'étonner et d'admirer, comme des petits enfants. Il ne s'agit pas du nil mirari de certains cœurs, qui est tragique. Chez ceux là, cette attitude — car c'en est une, voulue et d'ailleurs très sincère — signifie qu'ils pressentent fortement, mais sans pouvoir la saisir, une grandeur dont ils ont avidement faim et soif. L'horreur d'être dupes d'une illusion les jette dans le stoïcisme et son impassibilité volontaire. C'est souvent la station d'attente des grands cœurs que la grâce de la Foi n'a pas encore touchés.

Quant au médiocre, que rien n'étonne et ne tire hors de lui-même, c'est un blasé de naissance. Son contact est attristant, quand il n'est pas avilissant.

* * *

La capacité de solitude est une pierre de touche sûre de la richesse morale d'un homme.

* * *

Si l'homme est un dieu tombé, la perte de l'enfance est une rechute.

* * *

Il y a des hommes pécheurs qui semblent vraiment venir du pays de la maladie, et d'autres plutôt du pays de l'effort mal dirigé.

* * *

Quand l'homme vrai dit justice, le Monde (non pro mundo rogo) dit lois ; de même pour pudeur et convenances, respect et considération, intégrité et honorabilité, etc.... De la part du Monde, cette transposition est pure hypocrisie, qu'il ne faut pas confondre

avec d'honnêtes et légitimes conventions. Celles-ci se justifient par la difficulté extrême où est l'homme d'atteindre du premier coup, dans ses paroles et dans ses démarches, à l'expression exacte de sa pensée et de ses sentiments. Ces conventions sont pour lui donner le temps de s'arranger, de se reprendre, de tâtonner jusqu'à ce qu'il ait trouvé le point juste.

Il faut haïr les hypocrites, ou, si l'on veut, l'hypocrisie. Il faut se garder des excès de sincérité, générateurs de petites et de grandes catastrophes.

Et plaindre l'homme à qui rien n'est donné sans peine !

* * *

Devant tant de litotes et de rhétorique cafarde, sortant de tant de gens sans sincérité qui peuplent et galvaudent la vie, on éprouve, parfois, un grand besoin de verdeur dans l'expression qui rend presque aimable la crudité franche de certains auteurs.

* * *

C'est effrayant, la somme de force vive qui s'absorbe dans toutes nos activités de rançon, dans ce seul et complexe mouvement pour se maintenir à flot sur la vie ! C'est ce qui me fait mieux comprendre la divine sagesse de notre Mère l'Église, quand elle nous presse de sanctifier, par l'intention, jusqu'aux plus humbles actes, jusqu'aux plus modestes pensées et jusqu'aux réflexes mêmes qui nous servent inconsciemment à agir moralement et corporellement. Car, on ne chemine pas toujours sur les nuages. On y bondit, parfois. Alors il ne faut tout de même pas que cette somme énorme de force qui est perdue pour l'action supérieure le soit absolument et sans retour ! C'est pourquoi s'opèrent, par l'intention de bonne volonté et d'amour, une récupération surnaturelle et un emploi providentiel dont le mode nous échappe le plus souvent, mais dont l'existence est indubitable pour la Foi.

Cette doctrine est admirablement fortifiante. C'est, de plus, un indirect et très bel hommage à la bonté de Dieu, qui a voulu donner une inestimable valeur intrinsèque au plus petit instant de vie humaine, en le rendant capable d'être le support de grâces sans prix, aux fructifications éternelles.

* * *

Il y a des gens qui ont le principal de ce qu'il faut pour être heureux. Mais leurs contrariétés accessoires sont si vives que la peine qu'ils en ressentent les empêche de jouir en paix de leur bonheur. Cela doit être. Sinon, où ces gens-là prendraient-ils leur croix ? « Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix... » Il faut à l'homme au moins une croix. Car, « pas de croix, quelle croix ! » (B. Grignon de Montfort), une croix qui ne fait pas souffrir, mais combien effrayante !... La croix des réprouvés.

LÉOPOLD LEVAUX.



Léon Mabile (1)

Léon Mabile tenait beaucoup à l'Émulation et peu de temps avant sa mort il en parlait encore comme d'une des meilleures remembrances de sa carrière universitaire. Mais cette société, comme tant de belles choses, devait disparaître sous l'action à la fois dissolvante et progressive du grand principe moderne des spécialités. Mabile le comprenait et s'en affligeait. Il voyait se briser l'outil avec lequel il avait travaillé, comme dans un laboratoire, à la production de tant de talents

(1) Voir la Revue Catholique des idées et des faits du 24 novembre.

qui se signalèrent au premier rang de la vie publique ! Aux heures d'épanchement, il en faisait la confidence, en même temps qu'il s'attardait avec émotion sur un passé qui avait été brillant.

Déjà languissante plusieurs années avant la guerre, l'*Émulation* ne put, malgré ses efforts, être ranimée au lendemain de l'armistice. Il lui reste d'avoir vécu des heures glorieuses et d'avoir été la matrice d'où sont sorties une à une les petites *Emulations* que sont aujourd'hui les nombreux cercles d'études entre lesquels se partage la jeunesse de l'Université.

Grâce à la présidence de l'*Emulation*, Mabilles avait été mis en contact avec le monde des cinq facultés et s'était acquis partout une bonne et saine popularité. Aussi, lorsque les étudiants avaient quelque manifestation solennelle à organiser, ils se mettaient rapidement d'accord pour faire appel à son concours. Jamais il ne leur marchandait sa collaboration, et par sa parole il rehaussa l'éclat de toutes leurs fêtes. A diverses reprises il sut employer l'immense crédit dont il jouissait auprès de cette jeunesse, parfois trop ardente et tantôt presque indolente, pour la retenir dans les limites de la dignité ou pour l'exciter et la soutenir dans les nobles entreprises, devant lesquelles elle se montrait hésitante. Dans ces circonstances graves on le voyait apparaître, en compagnie de Monseigneur Cartuyvels, à la tribune de la Maison des Étudiants, tels, deux chevaliers d'un autre âge. Monseigneur Cartuyvels, de petite taille et replet, drapé dans un ample manteau violet, la tête auréolée d'une couronne de cheveux blancs, d'une voix onctueuse et tremblante versait son âme dans l'âme de la jeunesse qui l'écoutait. C'était l'exorde insinuant et enveloppant. Puis Mabilles intervenait. Il est moins raffiné et plus conquérant. Il manie le sabre mieux que l'épée. De sa simple présence émane un incontestable sentiment de force. Il a le port, le geste et la voix du tribun. Sa langue est simple ; ses phrases bien construites et bien aérées. Il s'adresse de préférence aux sentiments élémentaires ; il évoque de grandes images ; il ne recule jamais devant le mot de terroir. Il se montre affectueux, avec sincérité, et pressant. Sa conviction se communique par le cœur plus que par la raison. L'art pour l'art lui est étranger, il parle pour décider des volontés à agir, et il y réussit : il obtient de la jeunesse ce que d'autres lui auraient vainement demandé.

* * *

La parole devait être pour lui l'action. La bibliographie universitaire, si on laisse de côté l'autographie de ses cours, ne porte à son actif que deux études juridiques, parues dans la *Revue pratique du Notariat belge*, l'une de 1890, l'autre de 1891. *Pauca, sed matura*. Il ne faut point lui en faire grief. L'esprit souffle où il veut. Sans doute, le devoir s'impose à tous, mais il y a diverses façons de l'accomplir, entre lesquelles nous avons le droit d'opter conformément à nos aptitudes. La prudence du sage, dit l'Écriture, est de comprendre sa voie (1). Mabilles était né orateur, et c'est avec la parole plus qu'avec la plume qu'il devait faire son service de chrétien. Il ne voulut point trahir sa vocation. Mais, pour prendre son vol sur la large paire d'ailes dont la Providence avait muni son âme, il avait besoin des grandes foules à remuer et des grandes causes à soutenir. Les occasions n'allaient pas tarder à se produire. Il entreprit contre la loi scolaire de 1878 sa première campagne oratoire. Il en entreprit une autre à l'apogée de son talent, entre 1890 et 1900, avant et après l'Encyclique *Rerum novarum*, en faveur de la démocratie chrétienne. Presque tous les auditoires d'ouvriers chrétiens de nos centres industriels ont vibré aux accents de sa voix. Mabilles, dans ce rôle d'agitateur, se trouvait infiniment plus à l'aise que dans sa chaire de droit civil, où les grandes envolées — il l'a dit un jour (2) — lui étaient interdites par la nature même de la science qu'il enseignait. Il devint populaire dans le pays comme il l'était déjà parmi les étudiants de l'Université, et c'est d'une joie unanime que fut saluée en 1900 son entrée au Parlement.

Léon Mabilles avait commencé très jeune à participer à la vie politique. Depuis l'âge de 25 ans, on le trouve mêlé à toutes les péripéties de la lutte dans son arrondissement.

Aux approches de 1870, une réaction se dessinait au sein même du parti libéral, contre la dictature de Frère-Orban. Un mouvement indépendant, ralliant les catholiques et les dissidents du libéralisme, se formait dans les provinces de Liège et de Hainaut. Mabilles y donna son adhésion et se laissa porter candidat à la Chambre. Moins heureux que Simonis et Cornesse à Verviers, que Drion à Charleroi, il échoua à Soignies, tandis que son colistier de nuance radicale était élu (3).

(1) *Proverbes*, XIV, 8.

(2) Éloge de M. Thimus, 1894.

(3) M. Bouquéau.

En compagnie d'Auguste Beernaert, qui bien que sans mandat parlementaire avait été appelé en 1873 par Malou au ministère des Travaux publics, Mabilles est derechef candidat à Soignies le 7 juin 1874. Nouvelle défaite à quelques voix de minorité. Et ainsi, de défaite en défaite, récompensé toujours par les satisfactions mêmes de la lutte, avec une inlassable persévérance il reproduisit sans succès sa candidature à chaque élection, jusqu'à ce qu'il plût sur le tard à la fortune politique de substituer aux victoires morales — ainsi qu'on nommait autrefois les échecs — le triomphe effectif. Sa place était marquée au parlement. Tout le monde l'y conviait. Ses amis, nombreux pourtant, s'entendirent un jour pour le porter candidat dans plusieurs arrondissements, de manière à assurer sa nomination. Il ne se prêta point à la combinaison, déclarant que s'il devait forcer les portes des Assemblées législatives, ce serait comme l'élu de l'arrondissement de Soignies auquel il entendait rester indéfectiblement fidèle. Son vœu s'accomplit en 1900 : c'était la dixième fois qu'il se présentait devant le corps électoral du Centre. Depuis, il n'a cessé d'être réélu.

* * *

Sur quel programme et au nom de quelle doctrine Mabilles livra-t-il ses batailles électorales et fit-il ses campagnes oratoires ? C'est ce qu'il me reste à vous dire. En gros ses idées sont celles de la démocratie chrétienne. Mais la démocratie chrétienne est un fait en évolution, c'est une idée en marche qui se présente à diverses époques sous des aspects différents. On s'évertuerait sans résultat à en fixer le contenu dans une définition qui ne pourrait jamais que refléter au repos une de ses formes passagères. Il faut voir son mouvement et assister à ses transformations successives pour la saisir dans une essence vivante et dans ses pouvoirs d'adaptation. En 1848, sous la plume des rédacteurs de l'*Ère Nouvelle*, Lacordaire, de Coux et Ozanam, « la démocratie chrétienne » (1) est une doctrine politique : c'est la république, le suffrage universel, l'instruction généralisée, le repos dominical et quelques timides réformes pour combattre le paupérisme. Vingt-deux ans plus tard, quand Mabilles se présente pour la première fois devant les électeurs de Soignies, le sens de l'expression s'est déjà un peu modifié. La question ouvrière n'était pas encore nettement posée devant le pays, mais elle l'était déjà devant la conscience et la clairvoyance de Mabilles. Il fait à son sujet une déclaration restée célèbre : « Sa solution, s'écrie-t-il, sera la grande question de l'avenir, et ma plus grande préoccupation serait de concourir par des mesures sages et prudentes à l'organisation d'une démocratie saine et honnête qui s'appuie sur la moralité et l'instruction » et devienne une force nouvelle et l'adversaire naturelle de la démagogie ». La démocratie saine et honnête dont Mabilles se proclame ici l'allié, c'est l'ensemble des réformes ouvrières que lui paraissent demander les temps présents. L'expression prend donc sur ses lèvres un sens économique et social qu'elle n'avait pas dans la terminologie de 1848. Par là Mabilles fait figure de précurseur. Le comte de Mun n'avait pas encore fondé l'œuvre des Cercles, ni formulé ses thèses sociales ; Monseigneur Ketteler, l'évêque de Mayence, était peu connu en Belgique, et ce n'est du reste qu'en 1873, dans le programme qu'il rédige pour la fraction du Centre, qu'il fait décidément appel à l'intervention de l'État dans le domaine économique ; les Congrès de Malines d'autre part n'avaient pas osé, ainsi que les y invitait Ducpétiaux, engager le parti catholique dans la voie de la politique sociale et s'étaient montrés plutôt indécis. N'importe, soldat d'avant-garde et bouillant de jeunesse, Mabilles va de l'avant et fait dans notre pays la première profession de foi démocratique et chrétienne. Je conviens d'ailleurs qu'elle est vague, sybilline et peu compromettante. Mais elle va se préciser bientôt.

* * *

Gustave de Jaer, l'homme du régime conservateur qui a le premier dans notre pays médité sur l'idée de lancer « un mouvement démocrate chrétien » (2), — ce sont les termes dont il se servait — écrivait dans l'*Economie chrétienne* de juillet et septembre 1871 de remarquables articles sur la fondation et l'orientation d'une presse populaire catholique. Voici ce qu'il expliquait à ses lecteurs stupéfiés : « Il ne s'agit plus guère à présent de discuter s'il est prudent ou non de créer un mouvement populaire en faveur de certaines réformes. Propice ou fatal, ce mouvement existe. La démocratie coule à plein bord, il ne reste aux catholiques qu'une attitude à prendre. Se mettre à la tête du mouvement afin de le diriger. Se boucher les oreilles, fermer les yeux

(1) *L'Ère Nouvelle*, n° 180, 14 oct. 1848 ; p. 450 de la réimpression. Liège, Lardinois. — OZANAM, *Lettres à Foisset*, 23 septembre 1848.

(2) *Economie chrétienne*, 1871, p. 90.

» et déclarer que tout est pour le mieux, que l'ouvrier est satisfait, qu'il n'a rien à désirer, c'est un rôle digne de gens pusillanimes, mais nous, catholiques, devons-nous le jouer ? Aucunement, sinon, comme les optimistes français qui, avant les derniers événements, niaient l'importance de l'Internationale, nous devons, nous aussi, reconnaître notre erreur aux lieux sinistres des flammes du pétrole » (1).

C'est l'Internationale fondée en 1864 par Karl Marx, c'est la Commune de Paris de mars 1871, qui dictaient à Gustave de Jaer ces lignes qui furent dans notre pays si tristement prophétiques. On aurait évité la commotion de 1886, si on avait écouté plus tôt cet homme clairvoyant. Il proposait comme objectif immédiat au mouvement populaire chrétien un groupe de huit réformes, ajoutant d'ailleurs qu'au fur et à mesure de leur réalisation le programme pourrait s'enrichir de quelques points nouveaux. Ces réformes étaient : *le repos dominical ; l'organisation chrétienne du travail des femmes ; le respect de l'apprenti à l'école, à l'atelier ; la réduction des journées de labeur à des limites raisonnables ; le paiement des salaires en argent ; l'organisation de chambres consultatives de travail ; la liberté du livret ouvrier ; l'abolition de l'article 1781 du Code civil* qui consacrait entre le maître et l'ouvrier une inégalité criante et vexante, puisqu'il disposait qu'en cas de contestation sur la quotité des gages et le paiement des salaires « le maître est cru sur son affirmation ».

Notez que pour les quatre premières réformes — le repos dominical, l'organisation chrétienne du travail féminin, le respect de l'apprenti, la réduction des heures de travail — de Jaer ne fait pas appel au concours de l'État ; il compte sur la puissance du mouvement populaire et sur la bonne volonté des entrepreneurs. Seules les quatre dernières réformes — le paiement des salaires en argent, l'organisation des chambres consultatives de travail, la suppression du livret ouvrier obligatoire, l'abolition de l'article 1781 du Code civil — lui paraissent exiger l'intervention du législateur. Par surcroît de Jaer a la prudence de ne guère insister sur les points de son programme qui font appel à l'immixtion du gouvernement dans le domaine économique et de concentrer l'attention sur les problèmes dont il attend de l'initiative privée l'heureuse solution. Ce programme paraît donc aujourd'hui extrêmement modéré ; il l'était si peu en 1871 qu'il fut vivement discuté et que de Jaer dut interrompre la publication de ses articles. Les uns le trouvèrent trop « humain, trop peu fondé sur la vérité et la charité évangéliques » ; ceux-ci estimèrent que, sortant du cadre des revendications religieuses, il ne pouvait rallier l'opinion catholique et ils ajoutaient : « N'allons pas remplacer notre grand drapeau catholique par de petites bannières économiques ou politiques, trop étroites pour nous abriter tous sous leurs plis » ; ceux-là qui ne firent point résonner la note critique, donnèrent une approbation banale et presque équivoque ; les autres, suivant l'opinion de Charles Périn et de Warez Massalski, retinrent de ce programme les seules réformes qu'il s'agissait de réaliser par le simple jeu de la liberté et de la persuasion volontaire. Il y a cependant un homme qui adhère fortement et sans réserve aux idées de Gustave de Jaer, c'est Léon Mabile.

« Permettez-moi de vous dire, écrivit-il à l'auteur, combien je suis heureux de me trouver en complète communion d'idées et de sentiments avec vous sur cette question ouvrière dont vous avez si bien montré l'importance et la gravité.

« Les moyens que vous signalez me paraissent tous, sans réserve, excellents pour arriver à ce but. La façon la plus efficace de servir la cause ouvrière n'est pas de vouloir atténuer les griefs qu'articulent les travailleurs, mais de savoir reconnaître franchement leur justice, et de faire appel à l'esprit de renoncement des maîtres et des patrons pour parvenir à leur redressement.

« Ces griefs sont, aux mains de l'Internationale, des griefs pour égarer l'ouvrier, il faut travailler à les lui arracher, et la forcer ainsi à montrer dans toute leur nudité ses véritables projets.

« Je pense donc, comme vous, que tous les efforts doivent tendre à l'accomplissement de cette double tâche : d'une part montrer à l'ouvrier qu'il a des soutiens et des défenseurs dans ses réclamations légitimes ; — d'autre part forcer les classes riches à regarder le danger en face, leur apprendre à ne pas s'effrayer d'une démocratie qui n'est que la continuation d'un mouvement commencé il y a dix-huit siècles, et leur persuader que le sacrifice et l'abnégation en vue de la question ouvrière sont, à notre époque, l'œuvre pie par excellence... Alors l'Internationale chrétienne sera fondée ».

Voilà les convictions sociales de Mabile à 26 ans. Il adhère d'un assentiment complet au « mouvement démocrate chrétien ». Il y adhère encore en 1922. Il faut souligner ce remarquable exemple de continuité.

Une fidélité de cinquante ans au même programme ! Il y a peu d'hommes en Belgique, dans tous les partis, à qui l'on puisse rendre le témoignage d'une pareille constance dans les opinions. Mabile est démocrate chrétien en 1870, quand il y a du mérite à l'être, puisque l'idée est à peine pressentie par quelques-uns. Mabile est démocrate chrétien vingt-cinq ans plus tard, quand il y a de l'héroïsme à le rester, puisque l'idée est persécutée et qu'on veut marquer de la flétrissure ceux qui lui demeurent fidèles. Mabile est démocrate chrétien à soixante-quinze ans, quand tout le monde réclame l'honneur de l'avoir toujours été et que personne ne se souvient qu'avec Gustave de Jaer il a été le parrain du mot et de la chose.

Tirons de là un enseignement. Trop d'hommes, par leur versatilité, passent la moitié de leur existence à défaire ce qu'ils ont accompli dans l'autre moitié. Le bilan de leur carrière se clôture par zéro. C'est comme s'ils n'avaient jamais été parmi nous. Peut-être ont-ils conquis la richesse et les honneurs ; au point de vue social assurément, ils ont manqué leur vie. Mabile a réussi la sienne. A l'âge d'homme, sans consulter ses intérêts, sans chercher d'où vient le vent, il s'est établi dans des principes, et s'est fixé un but d'activité, et, ce qui est plus difficile et plus rare, rien n'a jamais pu l'en faire dévier.

C'est cela qui étonne et qu'il faut imiter, quand nous voyons autour de nous, désaxées par l'attraction des faux-dieux, tant de volontés auxquelles une intelligence saine et sereine avait de bonne heure indiqué la voie et le bien.

* * *

Léon Mabile a appartenu toute sa vie sans arrière-pensée à la phalange des catholiques sociaux. Pour se ranger à ce parti, il eut à résoudre un singulier conflit de conscience. Il lui fallait plus ou moins se soustraire à la captivante influence d'un maître qui lui avait enseigné, toujours avec science et éloquence, parfois avec énergie et âpreté, d'autres doctrines. Au terme d'une pénétrante critique de l'économie sensualiste, Charles Périn aboutissait à cette conclusion que les hommes ne sont pas fatalement asservis à la loi de l'égoïsme, qu'ils peuvent par l'esprit de sacrifice et de renoncement refréner la passion du gain, qu'en modérant leurs instincts cupides ils arriveront à concilier dans une harmonie satisfaisante les intérêts qui s'entreblessent et se déchirent, quand on se rend à leur merci. Bien mieux, c'est parce que les intérêts privés ont été abandonnés à eux-mêmes sans frein ni modérateur que la crise sociale a été déchaînée. Mais d'où viendra le modérateur ? De l'État ? L'État est un modérateur impuissant, surtout l'État moderne qui est neutre, sans morale et sans religion. Par ses contraintes, l'État n'atteindra du reste que la croûte superficielle de la personnalité, il ne pénétrera jamais jusqu'au cœur : et c'est le cœur qui est malade et qu'il faut réformer. Que l'homme apprenne donc à se renoncer et à se sacrifier, et nous n'aurons plus à déplorer les mille antagonismes qui composent la crise sociale : leur source génératrice, l'égoïsme sans limite, sera tarie. La réforme intérieure, la réforme morale est la solution complète et définitive de la question sociale. L'intervention de l'État, peut-être dangereuse, est à coup sûr inefficace.

Mabile ne partage pas cette dernière conclusion. Va-t-il rompre en visière avec l'enseignement de son maître ? Ce serait le bien mal connaître. Respectueux des amitiés et des autorités, tenant aux traditions et ne les répudiant jamais, que si décidément ce qui est, est un obstacle à ce qui doit être, Mabile s'établira dans une position intermédiaire que la logique aujourd'hui encore ne désavoue point. Lui aussi, il prêchera la réforme intérieure ! Lui aussi, il verra dans la réforme morale la solution radicale et finale du problème ouvrier ! Dans sa lettre à Gustave de Jaer, on l'aura remarqué, il reprend à dessein le ton et les expressions de Périn : il en appelle à « l'esprit de renoncement des maîtres et des patrons », il compte sur « le sacrifice et l'abnégation » des classes riches.

Mais que faire, si les hommes ne veulent pas ou ne parviennent pas à se réformer ? A toutes leurs démarches dans le domaine économique, qu'elles s'inspirent de la vertu ou du vice, de préoccupations éthiques ou d'instincts mauvais, va-t-on donner un permis de libre circulation que le Code pénal refuse, dans un autre ordre, à ceux qui enfreignent la loi du bien ? Périn n'avait jamais répondu à cette objection. Il est trop clair aussi que dans un régime de concurrence les intentions généreuses des bons patrons sont paralysées par les menées de ceux qui adorent Mammon. En attendant que la réforme morale soit foncière et universelle, le législateur a le devoir de brider l'activité économique, quand elle se fait meurtrière des âmes et des corps des travailleurs. Sans doute, la réforme intérieure est la solution radicale et définitive du problème social. Nul n'y contredit. Mais elle est d'échéance si lointaine et si problématique, que dans l'intervalle des solutions provisoires et moins parfaites ne sont pas à dédaigner.

(1) P. 306.

La législation sociale est le remède immédiat et empirique d'une maladie dont la réforme morale — toujours hypothétique et peut-être utopique — est la cure radicale. Telle est, me semble-t-il, la façon dont Mabile a su concilier les droits de la vérité et ceux de l'amitié, être avec Gustave de Jaer sans désavouer Charles Périn.

* * *

Bref, depuis toujours, Mabile est partisan de l'interventionnisme économique. Il n'arrive pas à cette conviction, comme presque tous les hommes de son âge, par voie d'évolution. Il l'a d'emblée, dès la première manifestation de sa vie publique. Il applaudit sincèrement à la première défaite du libéralisme économique dans notre pays, marquée par la loi de 1883. Cette loi rendait le livret ouvrier facultatif et supprimait le privilège exorbitant et anachronique en vertu duquel, dans ses contestations relatives au salaire, le maître devait être cru sur son affirmation. Longtemps après, en vue de montrer à quel point d'aveuglement en étaient arrivés les hommes d'ancien régime, Mabile rappelait volontiers que pour arracher le vote favorable du Sénat il avait fallu à deux reprises soumettre la loi aux suffrages de la haute assemblée. Cette première victoire ouvrière fut suivie de beaucoup d'autres : elles se feront rapides et nombreuses à partir de 1887, et les convictions de Mabile, loin de se déliter, s'affermiront, on le pense bien, et se nourriront avec le succès.

(A suivre.)

M. DEFURNY.

Professeur à l'Université de Louvain.



Les démons sont dans la ville

Si, comme nous le cornent nos imperturbables traités de morale, l'homme, pour devenir vertueux, n'avait qu'à réduire ses penchants au joug de la raison, me disait un jour mon ami Bubale, son intérêt même l'y porterait tôt ou tard et le monde ne nous présenterait pas le spectacle affligeant d'un délire continu aussi froid qu'il est monotone ; mais l'homme n'est pas seul dans la partie acharnée qu'il joue, il a toujours collé à lui comme son ombre, un adversaire invisible dont ne nous parlent jamais nos imperturbables traités de morale, un antagoniste masqué qui épie ses plus fugitives défaillances et profite de la moindre brèche pour sauter dans la place et tout piller à son bon plaisir. Depuis longtemps celui-ci aurait anéanti l'humanité tout entière, si le Christ n'était pas là pour tout réparer sans cesse et si sa Très Sainte Mère et les Saints, ses membres sacrés, ne suppliaient sans cesse le Père de toutes choses de suspendre sa colère sur les tristes pécheurs des derniers temps que nous sommes tous, ces aveugles et ces dormants qui non seulement ne voient plus le mal où il est, mais l'adorent comme leur bien suprême : Titania caressant la tête de l'Ane, la juste enseigne pour l'hôtellerie du monde moderne !

On compterait en effet les chrétiens qui osent scruter dans toute sa terrible précision le fameux texte de l'Épître aux Ephésiens : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air ». Le bon Cassien méditait ces paroles avec tremblement. Mais comparez l'importance qu'il donne à la connaissance que nous devons avoir de ces mauvais esprits, la science avec laquelle il dévoile leurs ruses et leurs prestiges, comparez, dis-je, tout cet appareil de défense qu'il dresse contre eux avec la superbe insouciance de nos modernes traités d'édification à l'endroit de ce chapitre. Tout se passe aujourd'hui

comme si nous n'avions à faire qu'avec notre nature, si généreuse au fond, et qu'un vigoureux coup de clairon en l'honneur de l'Idéal, un pas redoublé au nom de l'Action arracheront au trouble des sens et aux curiosités perverses ! Désastreux optimisme, car pendant que nous sommes à bâiller le nez au vent de l'Idéal, le diable qu'on n'a point invité à la fanfare, pousse ses mines, bourre ses contre-mines et fait tout sauter en l'air. Jamais sans doute il n'a été plus puissant qu'aujourd'hui. Bien installé dans sa sinécure des *Droits de l'Homme* comme dans une forteresse inexpugnable, il surveille de là toutes les avenues, place dans tous les postes ses agents et n'a qu'à réciter les mains jointes la déclaration de ces Droits pour faire la nique au curé et à son eau bénite. Comme il doit rire quand nous lui demandons sérieusement la liberté de conscience ! N'a-t-il pas une doctrine d'État ? N'a-t-il pas ses chaires où ses disciples enseignent solennellement que la Loi est l'expression de la volonté du peuple ? Est-ce que par hasard les lois de l'Église seraient l'expression de la volonté du peuple ? Comment donc des hommes libres les admettraient-ils ? N'a-t-il pas décrété, toujours par cette même volonté que les magistratures publiques sont tenues d'ignorer, qu'il existe un être appelé Dieu ? Il laisse les fanatiques tonner contre les francs-maçons et les juifs, prête-noms commodes, et poursuit son œuvre. Qui songerait à le démasquer sans s'attirer la risée des esprits éclairés ? On parlerait bien encore — oh ! très vaguement — des anges, parce que c'est poétique, mais du démon ! Or Lui, depuis trois siècles il ne cesse d'asséner ses formidables coups de bélier qui se sont appelés protestantisme, puis rationalisme, puis idéalisme et enfin libéralisme, et à chaque coup un grand pan de chrétienté est tombé et les pauvres hommes y ont vu chaque fois de moins en moins dans la poussière des décombres. On sait bien — car on lit beaucoup — que les encycliques nomment ces choses des pestes et les flétrissent avec toute l'éloquence de la raison outragée dans sa source. Mais on se dit que c'est là la *thèse* et que dans l'*hypothèse* ces pestes sont nécessaires au progrès du monde moderne, qu'il faut employer toutes ses forces et tout son argent à les propager, que les combattre ce serait rompre avec la Démocratie, c'est-à-dire le règne de la justice sur la terre, l'incarnation sociale du Christianisme ; l'Esprit du mal, pour nous modernes, en dépit des encycliques, ce ne peut plus être le démon cornu de la légende, mais seulement l'esprit d'ignorance et de misère qui disparaîtra comme par enchantement à mesure que sera réalisé le Progrès démocratique né de la Révolution. Impossible en effet de commettre le mal dans des locaux sains et aérés, tout blanchis au ripolin, lorsque le salaire est élevé et la nourriture abondante. Ne voyons-nous pas déjà les heureux résultats de cette croisade de l'hygiène ? Il y a bien l'alcoolisme, le néo-malthusianisme et d'autres fléaux, mais là aussi le démon c'est l'ignorance et quand le cinéma aura dévoilé jusqu'aux plus lointaines campagnes les horreurs de l'alcool et de la syphilis, et glorifié les joies saines des nombreuses familles, il est certain que la tempérance et la continence seront générales. Ainsi se laissent duper bon nombre de chrétiens, au demeurant très fidèles observateurs de leur religion dans le privé, mais le cœur et l'esprit tout brouillés par les boniments de nos faux prophètes ; et l'on se borne à parler, les yeux mouillés d'attendrissement, du Christ qui guérissait les malades, parce que tout le monde est d'accord là-dessus (et l'on se garde bien d'observer que N. S. enlevait *d'abord* les péchés du patient). Mais le Christ qui chasse les démons, on préfère ne point parler de lui ; on pense que ces opérations-là si gênantes pour l'esprit moderne étaient sans doute des cures d'aliénation mentale. Les possédés étaient des

SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE AURA LIEU LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE
par M. F. FRANÇOIS-MARSAL, sénateur, ancien Ministre des Finances
SUJET : **LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS**

Les Conférences suivantes seront données par :

S. E. le CARDINAL LUÇON, archevêque de Reims
(20 décembre)

M. ROBERT VALLERY-RADOT (5 janvier).

S. A. R. le Prince SIXTE DE BOURBON PARME (12 janv.)

M. LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française, Président
de la Commission des Réparations.

Mgr LUTOSLAWSKI, député à la Diète Polonaise.

Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.

M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.

M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE

Le prix de l'abonnement aux dix conférences est fixé à 60 frs. Pour la location s'adresser à la
Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.



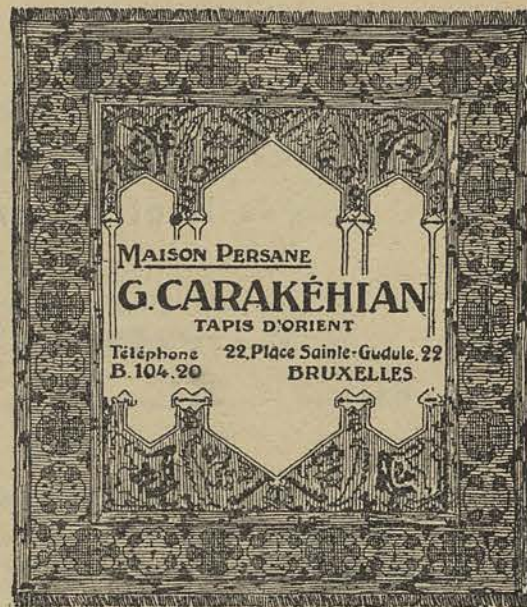
« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ON AIT
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



LIVRES, JOURNAUX
—
REVUES ET PÉRIODIQUES
ANGLAIS

LIVRES EN LOCATION

W. H. SMITH & SON
ENGLISH BOOKSHOP

78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
TÉL. 6283

DÉPOT CENTRAL EN BELGIQUE DE
TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES

SERVICE D'ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX
ANGLAIS

INSERTION D'ANNONCES

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants
COUPE IRREPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

CH^S SACRÉ & C^{IE}

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE

TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES

TÉLÉPH. 285,54

COMPTE CHEQUES-POSTAUX 4121

Ordre de Bourse — Renseignements financiers —
Encaissement de coupons — Change
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication
LA REVUE DE LA SEMAINE
Abonnement : 10 francs

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse
mis en regard des cours pratiqués huit jours
auparavant, etc.

ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE

fous : comme c'est simple ! Et l'on ne voit pas que si la possession corporelle a beaucoup diminué (en proportion exacte de la foi), il est une autre possession plus subtile, celle de l'esprit, et que celle-là court les rues ; c'est quand nous nous croyons le plus à l'abri de leurs coups que sournoisement les démons rampent par toutes les avenues où ils peuvent nous atteindre ; des millions s'échappent des feuillets du Code et s'installent aux foyers d'apparence les plus honnêtes ; des millions de millions guettent les adolescents dans les collèges et sous un déguisement kantien, hégélien ou tout simplement sous le bonnet arménien de Jean-Jacques ils se glissent dans les jeunes cœurs épris de connaissance. Mon nom est légion, disait le démon de l'Évangile.

L'aspect qu'il emprunte le plus volontiers aujourd'hui est sans doute celui du philanthrope. Quand il parle de démocratie, de bien-être des classes ouvrières, il est sûr de nous mener là où il le désire. Ainsi, c'est certainement lui qui a recueilli tous les fruits du Repos dit hebdomadaire, car vous pensez bien que le repos tant qu'il s'est appelé *dominical*, aucun esprit « éclairé » n'eût voulu l'admettre. Pendant tout le XIX^e siècle, la même race de philanthropes qui réclamaient hier le repos au nom de l'humanité, étaient les plus forcenés à le profaner en invoquant la sainte liberté du travail, et les pauvres catholiques qui bataillaient en ordre dispersé pour cette observance ne recueillaient que brocards et insultes : ils voulaient ramener le peuple laborieux aux désastreux effets des innombrables fêtes chômées de l'Ancien Régime ; ils entravaient le chemin du Progrès ! C'est que Satan ne trouvait pas le moment encore propice pour faire volte-face ; la société n'était pas encore assez déchristianisée et le prône du curé eût pu garder — ne fût-ce que par routine — des auditeurs crédules. Il fallait que l'École, la Presse et la Caserne eussent amené les faubourgs et les campagnes à ce degré d'atonie religieuse où nous les voyons aujourd'hui ; il fallait que l'État ouvertement athée étouffât dans l'âme du peuple jusqu'au moindre souvenir de son Sauveur, que les cabarets, les cinémas, les music-halls, les sports dévorassent toutes les imaginations et fissent le vide autour des églises ; alors l'Antique Serpent, jugeant sa loi mûre, la tendit comme un fruit bien à point de ses espaliers les plus séducteurs ; tous, chrétiens aussi bien qu'athées, furent d'accord pour la demander au nom de l'homme et de ses droits intangibles. Du septième jour, réservé à Dieu, pas un mot, bien entendu. Ce jour appartenait tout entier à l'homme qui pouvait en user comme bon lui semblait. Et Satan se chargea de lui fournir des idées. La taverne d'Auerbach du vieux Faust est bien dépassée ! Nommez les inventions de la science, les combinaisons de l'or qui ne travaillent pas pour Beëlzébub ce jour-là !

Oh ! notre camarade a fait du chemin depuis trois siècles et il doit sourire de sinistre contentement lorsque par les nuits seraines il contemple son Paris du haut de la Tour Eiffel. Ce n'est pas sans combats certes qu'il est arrivé progressivement à cette apostasie officielle de la France, mais quels résultats ! Nous sachant logiciens — et c'est aussi sa partie ; rappelez-vous de quel air il dit à un damné dans l'Enfer de Dante : « Tu ne savais pas que j'étais logicien » — nous sachant logiciens, il commença par détacher notre raison de la foi et à l'isoler dans ses spéculations, puis l'ayant ainsi privée des lumières du Verbe, il la lança dans la recherche des phénomènes naturels, l'y obséda de ses découvertes, si bien qu'il l'amena tout éblouie, à dresser la Nature visible contre son Auteur et à la lui faire adorer comme si elle eût été Dieu même ; puis quand la confusion fut générale il cessa ses attaques, feignit une grande

sympathie à l'endroit du christianisme (« J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer » !) et envoya ses évangélistes pour l'interpréter à sa manière. Alors les foules recueillies apprirent que le christianisme était une merveille tout humaine et que tout ce qu'on avait regardé jusqu'ici comme surnaturel pouvait s'expliquer très humainement ; l'imposture du miracle était dévoilée : Dieu ne se permettait de faire que ce que l'homme peut comprendre (si toutefois Dieu existait). Ces délires se répandaient des hautes chaires de l'enseignement dans toute la presse, petite et grande. S'il en était ainsi du pouvoir législateur de l'homme, comment ne pas en induire que tout ce qui est humain est divin ? Nous restions toujours logiques, et Satan, notre souffleur, aussi.

Maintenant le cycle infernal est fermé. Oui infernal, car il dénote un plan trop bien conçu pour qu'il soit l'œuvre des seuls hommes. On y reconnaît la marque du Porte-bannière révolté mais non privé de sa puissance intellectuelle. Et il semble bien que nous touchions à ces derniers temps prédits par saint Paul, les temps « où se manifeste l'homme de péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu et à se présenter comme s'il était Dieu. »

Sous le nom de Démocratie, croyance des temps nouveaux, c'est l'Homme qui se commande à lui-même par droit divin ; il ne consent à obéir à son semblable que par une fiction qui rassure son orgueil et qui consiste à croire qu'il lui a délégué l'autorité par son vote et non pas parce que son élu représente Dieu sur la terre ; cette élection ne doit être au contraire qu'une protestation contre l'*Omnis potestas a Deo* de l'Église. Voilà en effet le dogme moderne de la Souveraineté populaire incarnée dans la Démocratie, dogme inconnu de l'Antiquité, car il y avait bien des démocraties, mais la Démocratie avec majuscule était une religion inimaginable pour les Grecs comme pour les Romains ; les catholiques continuent à ne pas vouloir entendre ce que signifient ces dogmes proclamés aux quatre coins de l'univers et à se répéter qu'ils sont en présence d'un État comme les autres, et le diable entretient savamment cette méprise qui lui sert à étendre son règne, confirmer ses négations, glorifier son *Non serviam* dans l'État, l'Atelier, la Famille, partout où l'homme a reçu le pouvoir de se perpétuer dans ses œuvres à l'image du Dieu qu'il renie ; il a même réussi à voler à Dieu sa miséricorde, et partout dans le domaine de la bienfaisance, par une singerie atroce du *pertransivit benefaciendo*, il a remplacé la Charité dont la privation fait son désespoir par ce qu'il nomme l'Assistance. Peut-il aller plus haut que le cœur de Dieu même pour y planter son trident, puisque là où est la Charité, là est Dieu : *Ubi caritas, Deus ibi est* ? État, écoles, administrations, tout rend hommage et tribut à son *humanité* et renie la Croix.

— Il n'a pas toutes les âmes, lui dis-je, même pas toutes celles de ses victimes.

— C'est vrai, répondit Bubale. Aussi est-ce dans la vie cachée que je vois le salut. Mais c'est une autre face du problème ; il est évident qu'il suffirait de la prière d'un saint pour faire évanouir cet empire des ténèbres où nous étouffons. Mais y a-t-il encore des saints et les derniers croyants qui restent croient-ils en esprit et en vérité que Jésus-Christ est le seul Roi légitime de la Terre ? N'est-ce pas le temps où les vertus du ciel sont ébranlées, où Notre Sauveur va revenir sans trouver de la foi ici-bas ? Ainsi parlait mon ami Bubale.

ROBERT VALLERY-RADOT.



Les idées et les faits

Chronique des Idées

Renan et Plonplon

M. Frédéric Masson, le plus lourd et le plus rocailleux prosateur de l'Académie, l'historiographe acharné de la Dynastie napoléonienne, a publié dans la *Revue des Deux Mondes* (1 et 15 novembre) la correspondance échangée entre Ernest Renan et le prince Jérôme Bonaparte surnommé Plonplon. Personne n'y prendra le plaisir littéraire que promettait le nom de Renan. La plume de l'épistolier ne garde rien de la souplesse du style, de la grâce nuancée, de la transparence de l'idée, de toutes ces jolies tartes vantées par ses admirateurs chez l'auteur de la *Vie de Jésus* ou de l'*Avenir de la science*. L'artiste qui ciselait ses phrases et pesait ses mots au compte-gouttes disparaît pour faire place à l'homme avarié qui loge sa pensée dans la première forme venue, généralement quelconque, et n'est pas capable de faire sortir de sa plume à brûle-pourpoint un éclair d'esprit, une flamme de passion, une image originale, un tour pittoresque, voire une fine épigramme. On peut donc être écrivain artiste dans des livres qui sentent l'huile et ne pas savoir tresser un billet à la Sévigné ni tourner une lettre à la Joseph de Maistre, encore moins à la Veillot. Voyez-vous, la lettre c'est le triomphe de l'improvisateur, la contre-épreuve infail- lible du talent naturel, du don, du génie. La plus exquise littérature consiste à n'en pas faire et à laisser son âme se dire sans s'écouter. C'est le secret des maîtres. Quel contraste entre ces pages exhumées par Masson, d'une écriture lourde, pesante, massive, ensablée et la correspondance de Veillot qui est un perpétuel jaillissement de verve pétillante, d'éloquence familière, de poésie ailée, de vibrante passion ! Mais où donc retrouvera-t-on son tour alerte, ferme et précis ?

N'importe ! le dialogue épistolaire de Renan et de Plonplon ne manque pas d'intérêt. Qu'y voit-on ? Le doux-cœurux blasphémateur du Christ, l'insolent athée courbant l'échine devant l'Altesse impériale et lui cassant l'encensoir sur le nez. Debout devant Dieu, à genoux devant Plonplon qu'il salue « l'un des plus grands esprits de mon siècle ». Adulateur, courtisan, parasite, il quête l'admiration réciproque et des invitations à Prangins où la pieuse princesse Clotilde dut maintes fois subir le contact de l'apostat et s'honorer de recevoir M^{me} Renan. Avec quelle platitude il félicite le prince de la part qu'il a prise à la chute du pouvoir temporel : « C'est là à mes yeux un véritable titre de gloire, le pouvoir temporel des papes étant devenu quelque chose de tout à fait funeste à l'Europe, à la France, à la civilisation et à la religion entendue dans un sens élevé » !

Un havinite encroûté, lecteur du *Siècle*, ne devait pas s'exprimer en plus noble langage. Cuistre !

Le prince d'ailleurs était digne de l'interlocuteur. Étrange figure que ce César déclassé, fils de roi, de Jérôme ancien souverain de Westphalie, cousin de Napoléon III, montagnard sur les bancs de l'Assemblée Législative de 1848, autoritaire et démagogue, plein de hauteur et révolutionnaire dans l'âme, vivant en rupture ouverte avec la morale, rebelle à toute discipline, largement bénéficiaire de l'Empire et lui faisant une opposition tracassière et sournoise, marié par la politique italienne à la fille de Victor-Emmanuel, inébranlablement fidèle, à travers tous les remous de sa carrière agitée, à travers toutes les fluctuations de son fougueux esprit, à une seule passion maîtresse de sa vie : la haine de l'Église et de la Papauté, la haine du catholicisme. C'est cette commune religion « entendue dans un sens élevé » qui égalait le bourgeois Renan, coryphée de la libre-pensée, au prince impérial voltairien jusque dans les moelles. C'est elle qui inspire et qui dicte les pages les plus marquantes de cette correspondance entre compères de Loge dont il a plu à M. Doumic, brûlant une chandelle au diable, de gratifier les lecteurs de la *Revue* saumon.

Sur les cimes où planent leurs pensées, les deux Homais ne cessent de se congratuler et de se juger l'un et l'autre des hommes immenses !

Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné... « Vous êtes un homme de bien, écrit le prince à Renan, un penseur, un grand écrivain, un noble cœur ». Et encore : « Je félicite l'Académie française, encore plus que vous, de votre nomination ». Plonplon si arrogant, de morgue si hautaine, brûle son encens de Sardaigne à l'idole du jour. Et Renan s'abîme de respect devant l'Altesse, s'attendrit sur son expulsion de France, lui sacrifie son ami Taine qui l'avait exaspéré par son célèbre portrait de Napoléon I^{er} traité de soudard de génie, ne s'inter-

rompt pas de s'extasier devant les vues profondes de son impérial correspondant.

* * *

C'est sur l'avenir de l'Église que le prophète Renan péroré avec le plus d'aplomb et de solennelle sottise.

« La question de la succession de Pie IX posera le problème de la papauté dans toute sa gravité ». Il annonçait comme imminente (14 juillet 1872) la mort de Pie IX qui ne s'éteignit dans la gloire de son martyr qu'au début de février 1878. Renan guettait cette mort comme une victoire pour la libre-pensée. Il n'osait se flatter de l'espoir qu'un anti pape italo-allemand surgirait, « mais les schismes, écrivait-il, auront là une porte toute ouverte... Au bout de quelque temps, l'unité catholique sera tout à fait compromise... C'est sur quoi je n'ai aucun doute. L'unité catholique supposait le pouvoir temporel ; le pouvoir temporel disparu, l'unité catholique disparaîtra ».

« ... La conséquence de la constitution du royaume d'Italie, c'est le départ de la Papauté. Pour Dieu ! qu'ils (les Italiens) la laissent partir et ne se mettent pas, comme ils firent lors du grand schisme, à courir après elle ».

« ... Plus que jamais je pense que la papauté quittera l'Italie, et ne se réconciliera pas avec le royaume. L'unité de la catholicité me semble de plus en plus menacée, et la faute en sera attribuée, dans l'histoire, à l'immense orgueil de Pie IX ».

Voilà les vues géniales de l'aigle renanien et il faut convenir que la littérature eût joliment perdu si M. Masson n'avait pas raclé les tiroirs du prince. Autant de lignes : presque autant d'inepties.

S'il est un fait aussi éclatant que la lumière du soleil, c'est que jamais l'unité catholique n'a resplendi avec plus de puissance et de majesté à travers tous les déchirements de l'Europe, à travers tous les cataclysmes charriant les trônes et les dynasties, culbutant les systèmes et les sectes, que depuis le règne de Pie IX. Par la proclamation de l'Infaillibilité, l'immortel Pontife avait encore, si on peut le dire, raffermi l'Église sur Pierre, l'éternel fondement d'où elle tire son invincible solidité. Le Cardinal Manning l'observait dans son *Histoire du Concile*. Depuis cette date du 18 juillet 1870, que d'événements se sont précipités vers leur accomplissement ! Disparu, l'Empire de Napoléon III, Rome occupée par les armées d'Italie. La paix de l'Europe a été rompue. L'Église pourra souffrir. Mais, à Rome ou en exil, le chef de l'Église sera ce que le concile du Vatican a déclaré qu'il est. Le chef infaillible d'une Église infaillible ne sera jamais soumis à la souveraineté d'un homme. La Barque de l'Église est munie de ses agrès pour affronter toutes les tempêtes, de ses provisions pour toutes les traversées. C'est à peu près ainsi que s'exprimait Manning et comme les événements lui ont donné raison !

Jamais les tentatives schismatiques escomptées par Renan n'ont aussi pitoyablement avorté.

Qu'est devenue en Suisse l'*Eglise catholique nationale*, racolée parmi quelques apostats du dehors parce qu'elle fut répudiée avec dégoût par tous les prêtres suisses sans aucune exception, obligée de s'accrocher aux pans de la redingote du père Loyson évadé du cloître et marié, et, moins d'un an après l'élection de celui-ci à la cure de Genève, abandonnée à tous les diables par l'intrus lui-même ? En 1879, elle était déjà en pleine décadence, trahissant les espérances qu'avait placées en elle le chancelier Bismarck pour consolider son Kulturkampf. Elle est rentrée dans le néant.

Qu'est devenue l'*Eglise des Vieux-Catholiques*, amalgamée par quelques docteurs à lunette d'or, disciples de Döllinger, chaudement favorisée par tous les gouvernements de l'Allemagne ? L'opinion publique ne daigna s'en occuper que pour la couvrir de son dédain ou la clouer au pilori du ridicule.

Qu'est devenue l'*Eglise française* éclosée du cerveau brouillé de M. Loyson et si tôt disparue dans le discrédit de son fondateur ?

Ainsi nous avons vu périr dans son œuf sous la condamnation de Pie X le schisme que couvaient les fauteurs des Cultuelles en France. Ainsi verrons-nous balayé le schisme tchèque, ce ramassis de quelques prêtres tarés sur lesquels vient d'éclater la foudre de l'excommunication. Toutes ces menées séparatistes sans prise aucune sur la masse cohérente de la catholicité viennent se briser contre le roc immuable du Pape infaillible. Et l'Église romaine, se riant de tous les pseudo-prophètes qui annoncent périodiquement sa mort, n'a cessé, dans sa radieuse expansion et sa pérennité surnaturelle, de témoigner de son

indéfectible unité sous Léon XIII comme sous Pie X, sous Benoît XV comme sous Pie XI.

Renan et son impérial ami, esprits immenses, s'imaginaient que la chute du Pouvoir temporel entraînerait celle de la Papauté, et nous avons vu le Pape aussi grand dans sa prison que sur le trône de Rome, nous l'avons vu s'enfermant dans son indomptable protestation, revendiquant fièrement son indépendance, exercer sa puissance spirituelle avec un prestige chaque jour accru. Nous l'avons vu, nous le voyons encore attirer à lui, autour de sa Souveraineté pontificale, tous les peuples, toutes les nations rassemblées, par leurs ambassades ou leurs délégations, auprès du Saint-Siège comme au centre du monde. Nous verrons sous une modalité ou sous une autre, territoriale ou juridique, internationale à coup sûr, se reconstituer le pouvoir temporel, harmonisé avec l'unité italienne, comme la nécessaire garantie, le boulevard extérieur de l'indépendance du vicaire de Jésus-Christ. Et les ennemis du Galiléen verront beau jeu.

Renan et Plonplon s'imaginaient que la disparition de Pie IX sonnerait le glas de l'Église et qu'en plombant le cercueil du vieux Pape qui avait si largement dépassé les années de Pierre, on allait sceller dans sa bière la Papauté elle-même. Ils ne savaient pas, ces esprits immenses, que les papes meurent, mais que le Pape ne meurt pas. Ils vécutent assez, étant morts, le Prince à Rome en 1892, Ernest Renan à Paris en 1892, pour voir s'évanouir en fumée leurs pronostics et s'épanouir en force la vitalité de l'Église. Nulle trace d'ailleurs dans les ultimes radotages des deux augures de leur déconvenue et de l'effondrement de leurs espérances.

L'histoire les siffle. Dieu les a jugés.

J. SCHYRGENS.



FRANCE

La politique française et l'ordre européen

M. Pierre Constans a entrepris sur cette question une enquête dont il publie les réponses dans l'*Opinion*.

Donnons d'abord le texte du questionnaire :

1° Croyez-vous possible, en l'état actuel des choses et sans dénoncer le Traité de Versailles, d'aboutir à un règlement général et définitif, non seulement des réparations, mais des diverses questions dont dépend l'établissement effectif de la paix ?

2° Quelles doivent être, à votre avis, les idées directrices d'une politique conforme tout ensemble aux intérêts français et aux intérêts généraux de la civilisation, et qui puisse substituer peu à peu à l'anarchie internationale actuelle un véritable droit public européen ?

3° A cet égard, et notamment dans le cas où s'imposerait la révision du traité, quel pourrait être le rôle de la Société des Nations ?

Les réponses de M. J. Bainville et de M. François-Marsal intéresseront certainement le lecteur.

RÉPONSE DE M. BAINVILLE.

« C'est, je crois, tout au commencement du Second Empire, que Napoléon III prononça le mot fameux : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister ». Sur ce mot, Proudhon fit un volume pour démontrer que les traités de 1815 existaient encore et même qu'ils étaient éternels, parce que leur idée fondamentale, c'était l'équilibre.

Veillez donc remarquer que la politique de l'équilibre a été exaltée par Proudhon, qui la regardait comme l'expression de la politique moderne, celle de la démocratie et du progrès. Proudhon tirait argument de la condamnation par l'Église des traités de Westphalie, qui ont fondé en Europe le principe de l'équilibre. Quand on était contemporain de Proudhon, on opposait la politique de l'équilibre, jeune, hardie, révolutionnaire et démocratique, à la vieille politique théologique et théocratique.

Il est donc extrêmement drôle d'entendre railler aujourd'hui la « vieille diplomatie », celle de l'équilibre. Hippocrate disait déjà : « Les anciens médecins prétendaient que... »

Maintenant, je réponds à vos questions :

1° Le Traité de Versailles est à peu près aussi mort que les traités de 1815 l'étaient, non pas même en 1854, mais dès 1818. Personne ne veut le croire, comme personne dans le conte d'Edgar Poe ne veut croire M. Waldemar quand cette phrase étonnante sort de ses lèvres : « Puisque je vous dis que je suis mort ». Les traités de 1815 n'avaient pas été abolis. Ils avaient été tournés. Il en serait de même pour ceux de 1919 et la seule question est de savoir s'ils seront tournés par les vainqueurs ou par les vaincus. De révision proprement dite, il n'y en aurait (*d'i avertant...*) que s'il y avait une autre guerre.

Le problème des réparations consiste désormais à prévoir et à organiser la faillite monétaire de l'Allemagne pour qu'elle ne l'organise pas elle-même à nos dépens. Cette faillite, sans doute imminente, ne changera rien aux véritables ressources de l'Allemagne, pas plus que la faillite des assignats n'avait altéré le capital français. Avant tout, il s'agit pour nous de prendre des gages. Ces gages, qui nous ont toujours paru nécessaires, autant que l'hypothèque générale du Traité de Versailles était inopérante, sont aujourd'hui indispensables : c'est le seul moyen qui nous reste de tirer quelque chose de l'Allemagne.

2° La politique française dont vous parlez se heurtera fatalement à l'unité allemande, que le Traité de Versailles a conservée. Mais on s'était peut-être trop hâté de croire que cette unité, formée par la force prussienne, consolidée par la puissance et la prospérité de l'Allemagne impériale, serait encore resserrée par l'épreuve du malheur. La débâcle du mark, à laquelle a travaillé le socialisme, est peut-être l'annonce d'une autre débâcle et la promesse d'un retour au vieux chaos germanique, dont le Suédois disait jadis qu'il était un bienfait de la Providence, à cet éternel « grabuge » allemand dont se réjouissait Henri II.

Même si, faute d'avoir pris des gages à temps, la catastrophe financière allemande nous frustrait des réparations, un tel résultat aurait de quoi nous consoler : nous pourrions tout de même en tirer un meilleur parti que d'une Allemagne redevenue puissante et redoutable. Une débâcle de l'Allemagne, une débâcle sérieuse et vraie, ce serait pour nous cent ans de tranquillité, qui valent plus de cent milliards.

Cela ne suffira pas à refaire une Europe ? Du moins sera-t-il possible d'y travailler. D'après quelles idées ? Je vous ai dit plus haut mon opinion : les vieilles méthodes expérimentales sont les seules bonnes. On y reviendra comme on revient aux anciens remèdes. Exemple : la réhabilitation de l'opothérapie. Je suis bien tranquille à ce sujet...

3° La Société des Nations n'est déjà plus ce que le président Wilson croyait qu'elle serait, et il n'y reconnaîtrait pas plus son idée que Mahomet ne reconnaîtrait la sienne dans l'Assemblée d'Angora. Comment voulez-vous savoir ce que sera la Ligue dans cinq, dix ou trente ans ? Elle administrera peut-être un gros capital et elle aura des fermières, comme l'Institut. Tout ce dont nous pouvons être sûrs, c'est qu'elle deviendra autre chose que ce qu'elle devait être, parce que c'est le sort de toutes les institutions.

RÉPONSE DE M. FRANÇOIS-MARSAL, Sénateur, ancien Ministre des Finances.

« Vous me demandez s'il est possible, en l'état actuel des choses et sans dénoncer le Traité de Versailles, d'aboutir à un règlement général et définitif des diverses questions dont dépend l'établissement effectif de la paix.

Oui, je crois que cela est possible, mais c'est très difficile.

Pourquoi ? C'est que le Traité de Versailles et les accords internationaux qui l'ont accompagné ont défini nos droits d'une manière théorique, mais n'ont rien fixé de précis et ne nous ont donné aucune garantie d'exécution.

Tout le traité, au point de vue financier, repose sur l'hypothèse que les Alliés et notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France envisageraient d'une manière identique pendant trente ou quarante ans la politique économique et financière à suivre avec l'Allemagne.

Or, cette hypothèse, à l'usage, ne s'est pas vérifiée. Les États-Unis n'ont pas ratifié le traité et les Anglais qui l'ont ratifié le considèrent comme « une chère vieille chose », dont les stipulations essentielles pour eux : marine de guerre, marine marchande, colonies, ont parfaitement joué, mais dont les stipulations financières d'avenir sont de nature à gêner le développement économique immédiat de la Grande-Bretagne.

Je crois que les Anglais se trompent et qu'en sacrifiant le côté politique d'avenir du problème au côté économique actuel, ils ne servent pas les vrais intérêts de la Grande-Bretagne. Je crois qu'une politique anglaise qui consoliderait sur des bases de plus en plus élargies une entente franco-anglaise sur tous les points du globe, serait beaucoup plus profitable à l'empire que le gain immédiat qui sera réalisé par les acheteurs anglais de marks allemands si le non-paiement des réparations amène un mouvement de hausse sur cette devise.

Une France restaurée, forte, gardant intacts ses sentiments de profonde amitié pour l'Angleterre, serait plus utile à celle-ci qu'une France anémiée, souffrante et aigrie parce que privée du réconfort moral et matériel qui lui est dû et parce qu'inquiète pour sa sécurité dans l'avenir.

Un mariage d'inclination entre Londres et Paris pourrait si facile-

ment être réalisé ! Et la paix de l'Europe en serait assurée pour un demi-siècle peut-être, mais à condition que ce mariage d'inclination soit doublé d'un contrat de communauté d'intérêts.

Quel plus beau rêve pour un homme d'Etat que de travailler à des accords qui, mieux que toute autre formule, écarteraient pour longtemps la guerre de notre continent ensanglanté ?

Or, c'est un fait que si, en l'état actuel de l'Europe, la France et l'Angleterre exprimaient de la même manière, au même moment, une volonté commune, personne ne pourrait passer outre.

Si le contraire a lieu, si chacun poursuit une marche isolée, les politiques deviendront vite divergentes et de nouveau l'Europe pourra être troublée.

La France ne saurait cependant accepter de subir à la fois le double risque d'être isolée et appauvrie. Si donc, après nos constants efforts pour marcher la main dans la main avec nos amis anglais, nous ne pouvons arriver à une formule d'accord, il nous faudra bien agir seuls pour contraindre l'Allemagne à s'exécuter. Le risque serait trop gros, au point de vue politique et au point de vue social, pour que nous puissions subir, l'ayant prévue et calculée, la débâcle financière.

Les circonstances feront peut-être qu'à la lettre nous ne serons plus alors dans le texte du Traité de Versailles. Mais dans l'application d'un accord ou d'un contrat, s'il y a quelque jour divergence de vues, il faut se reporter aux intentions des parties au moment de la rédaction. Et si, dans le fait, les stipulations du Traité de Versailles nous apparaissent à l'usage comme pratiquement insuffisantes, nous ne devons pas incriminer les sentiments des négociateurs français, mais seulement leur connaissance insuffisante des réalités d'affaires.

La formule : « Il faut subir le Traité de Versailles ou le détruire » me paraît donc un peu absolue et je crois que l'on peut amender le traité en le rendant viable comme il arrive souvent qu'un règlement d'administration publique amende et rend viable telle loi théorique qui, sans les modalités pratiques d'application, resterait un vain mot.

Ceci fait, — et c'est la tâche essentielle — on pourra envisager avec nos voisins mitoyens de l'Est toute formule d'accord, d'arrangement économique et commercial qui paraîtra judicieux et opportun. De la paix établie entre la France et l'Allemagne découlera un statut pour l'Europe Centrale qui réparera les erreurs politiques de la dislocation économique de l'Empire des Habsbourg.

Dans le même temps, l'évolution russe aujourd'hui commencée aura pu achever son cours et la Société des Nations continuant et amplifiant le rôle bienfaisant de la Cour de La Haye calmera les impatiences des uns, adoucira l'amertume des autres, montrera à tous la voie de l'abnégation et apportera ainsi à la paix le plus précieux des appuis.

L'Urne est malade

De Ch. Maurras, dans l'« Action Française » du 28 novembre.

Il y avait à Solesmes (Nord) 10.063 électeurs inscrits.

4.913 ont pris part au vote pour l'élection d'un conseiller général. Moins de la moitié.

2.252 ont voté pour un candidat du Bloc national.

Il y avait trois cents voix de plus dans l'autre morceau de la minorité, soit 2.563 électeurs, qui ont nommé Marty, officier félon, en signe de mécontentement, de langueur et d'ennui.

Que faisaient les 5.160 autres électeurs de Solesmes ? Ils bâillaient ou ils travaillaient. Ils fumaient leur pipe, regardaient des combats de coqs ou s'occupaient de gagner leur pain quotidien et celui de leur famille. Ni en bien ni en mal, ni en noir ni en blanc, la politique ne les intéressait. Ils contemplaient et laissaient faire. C'est l'état d'esprit de l'immense majorité du peuple français. L'abstention en est le symptôme ; au fond, le communisme aussi. Le peuple souverain ne croit plus à sa souveraineté politique. Il en a fait l'expérience. On ne l'y prend plus.

On lui a dit quarante ans qu'il était le roi et que l'un des effets notables de sa royauté avait été de faire respecter sa volonté de paix. Il y avait eu des guerres longues, effroyables, meurtrières, du temps des tyrans : il n'y en avait plus maintenant que les tyrans étaient balayés et que son bulletin de vote était maître de tout. De 1871 à 1914, la doctrine se vérifia. A la déclaration de guerre allemande, elle s'écroula. Il fallut faire la guerre sans l'avoir votée. Il fallut faire la guerre sans l'avoir voulue. La volonté nationale n'était donc pas souveraine. Le vote n'était pas roi. Quarante-quatre ans de paix allaient être payés par quatre ans de guerre, et de quelle guerre ! Guerre exigée par un souverain qui n'est pas voulu ni élu au scrutin, mais plus dur que tous les autres, étant sans entrailles ni cerveau.

Un roi, roi ordinaire de chair et d'os, peut se tromper, mais enfin

il pense, il médite, il choisit, et le moment où il envoie ses soldats contre l'ennemi peut être le moment favorable, celui du coup heureux, qui rapporte et produit beaucoup sans coûter grand'chose. L'empire de la nécessité qui fait courir aux armes pour la seule raison que l'on est attaqué, cet empire-là s'impose comme il se subit : brutalement. On fait face parce qu'il le faut. Jusqu'au bout, parce qu'on ne peut plus arrêter. Sans calcul, sans dessein, sans programme, parce que toutes ces choses sont affaires humaines, dont l'inhumaine nécessité n'a point souci.

Le peuple français ne regrette pas le roi, parce qu'il n'a plus idée du roi. Il ne se rappelle pas si les choses se passaient plus humainement sous les rois. Mais il est bien sûr de ceci : il n'est pas roi. Ni on ne le consulte, ni on ne l'écoute, dans les questions qui l'intéressent le plus. Il ne demande même pas (sauf quelques fous) à être écouté, consulté sur ces matières. Il n'est pas fou. Il sait que ce n'est pas possible. Impossible de répondre à une agression et à une invasion par une consultation du suffrage universel. Impossible au représentant d'un pays qui ne veut pas la guerre, qui a voté contre la guerre, de refuser la guerre à l'ennemi agresseur et envahisseur. Mais ces impossibilités font la preuve du sentiment qui a gagné les profondeurs du peuple français. Il ne se sent plus roi. Il ne l'est donc plus. Il ne vote plus.

ANGLETERRE

Enquête sur les églises chrétiennes

L'ÉGLISE ANGLICANE.

Dans le dernier numéro des *Lettres*, M. Gaëtan Bernoville demande à ses lecteurs de lui donner connaissance des suggestions et des critiques que la lecture de sa belle Revue leur pourrait inspirer.

Estimant que ce périodique remplit parfaitement le dessein de haut apostolat intellectuel où il fut conçu, je ne comptais pas d'abord me signaler à l'attention de son directeur par aucune réclamation. Je me disposais simplement à continuer de lire les *Lettres* pour mon plaisir et mon instruction. Je savais alors, et j'avais même commencé à de résumer pour les lecteurs de la *Revue Catholique*, l'enquête que la *Revue parisienne* mène en ce moment sur les églises chrétiennes.

Or, me voici arrêté ; et c'est de quoi, encouragé par son invitation, j'ose me plaindre à M. Gaëtan Bernoville.

Les articles consacrés aux églises scandinaves et américaines se laissent lire et comprendre, bien qu'écrits par des étrangers. Mais, l'étude que les *Lettres* d'octobre ont publiée sur l'église anglicane est rédigée en un français accessible aux seuls Anglais. Evidemment, l'auteur en est un « insulaire ». Sa culture apparaît étendue et ses informations doivent être du plus haut prix. Mais il règne, en son article, une obscurité si dense les sous-entendus et autres britannismes y sont répandus en telle profusion, qu'il m'est impossible d'y entendre grand'chose de précis et, partant, de faire profiter mes lecteurs des lumières sur l'église anglicane que je comptais y rencontrer.

Quant à imputer ma déconvenue à l'auteur, je n'y songe pas, il en est bien innocent ; mais, j'ose me plaindre aux directeurs des *Lettres* d'une déception qu'il n'a point assez songé, pour une fois, à épargner à ses lecteurs — qui, d'ailleurs, restent ses amis.

OMER ENGLEBERT.

LES CONCERTS SPIRITUELS

C'est un fait catholique des plus symptomatiques, que la faveur dont jouissent, chez nous, les « Concerts spirituels ». Leur institution ne remonte qu'à trois ans.

Faire goûter la musique religieuse et les œuvres d'inspiration mystique à un public sollicité de toutes parts par les divertissements mondains, pourrait sembler, a priori, un but irréalisable. Il n'en est pas ainsi, puisque, trois fois par an, les amateurs d'art se pressent dans la salle du Conservatoire royal de Bruxelles pour y assister aux Concerts spirituels.

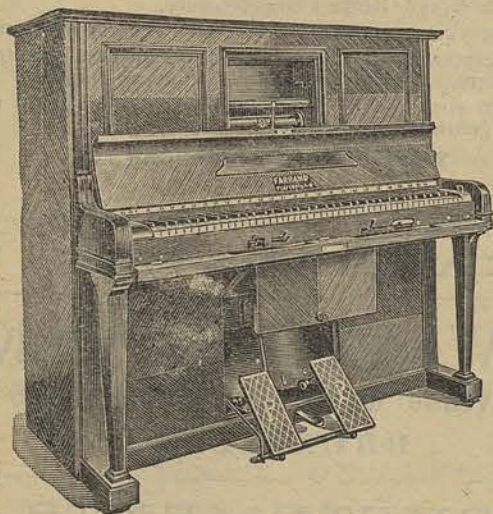
Cette année le premier concert, des 16 et 17 décembre, sera consacré à César Franck, notre plus grand génie musical qui fut aussi un grand chrétien. Son Éminence le Cardinal Mercier rehaussera le centenaire de Franck par une messe pontificale qui sera célébrée le 24 décembre prochain, en l'église du Sablon. La maîtrise de Saint-Rombaut y exécutera la Messe de Tinel.

Au deuxième concert spirituel, les 10 et 11 février 1923, on exécutera notamment le Psaume XLVI, de Florent Schmitt. Ce sera la première exécution en Belgique de cette œuvre importante du compositeur français. Le dernier concert, des 28 et 29 avril 1923, sera consacré à l'Oratorio de Noël de J. S. Bach.

L'éminent directeur des Concerts spirituels, M. Joseph Jongen, s'est assuré la collaboration de solistes de tout premier plan.

Le dévoué Secrétaire de l'œuvre, M. Charles Salmon, domicilié à Ixelles, 26, rue du Bourgmestre, se met à la disposition de tous pour le service des renseignements et des abonnements.

LE "PIANOLA",-PIANO



apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'il soit pour cela nécessaire de connaître la musique.

C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

"PIANOLA",

sont ceux inventés et fabriqués par

THE ÆOLIAN COMPANY

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Envoi franco des catalogues sur demande

TÉLÉPHONE 196-97

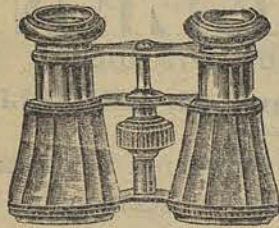


C'EST LA NUTRITION ASSURÉE
EN LE BUVAINT RÉGULIÈREMENT

BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

Maison du Lynx

rue de la
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :
Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :
Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

VERMOUTH
Jacobino
de beste
JACQUES NEEFS · ANTWERPEN

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 60 MILLIONS
RÉSERVES : 10 MILLIONS

SIÈGES :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

BUREAUX DE QUARTIERS A BRUXELLES :

Bureau A Boulevard du Midi, 22, Bruxelles. — Bureau B Chaussée de Gand, 67, Molenbeek. — Bureau C Parvis St Servais, 1, Schaerbeek. — Bureau D Avenue d'Auderghem, 148, Etterbeek. — Bureau E Rue du 22 Novembre, 43, Uccle. — Bureau H Rue Marie-Christine, 232, Laeken. — Bureau J Place Liedts, 26, Schaerbeek. — Bureau K Avenue de Tervueren, 8-10, Etterbeek. — Bureau L Avenue Paul De Jaer, 1, St-Gilles. — Bureau M Rue du Bailli, 80, Ixelles. — Bureau R Chaussée d'Ixelles, 8-10, Ixelles.

SUCCURSALES :

Bruxelles	Rue du Fossé aux Loups, 39
Charleroi	Rue Charles Dupret, 36
Gand	Place d'Armes, 23
Namur	Rue de Bruxelles, 43
Verviers	Rue Crapaurue, 175

130 AGENCES en Belgique

Agences à Luxembourg et Cologne

Toutes opérations de banque, de change et de bourse

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911

NOS SÉRIES
ESSENCE
LOTION
BRILLANTINE
SAVON
COSMETIQUE

SUZONNE-VICKY
COTE D'AZUR
NOUVEAU RÈGNE
CYCLAMEN ROUGE
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Stcik -- Savon de Toilette

A la Corbeille Royale PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

BRUXELLES
80-82, rue Coenraets

PARIS
4, Passage Violet

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

Caisse générale de Reports et de Dépôts

OCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 23, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764 BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus · Cartes d'Invitation · Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE 4,200,000 Francs

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



"La Voix de son Maître"

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Écuyer



Un "tiens" vaut mieux
que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne l'est pas

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photograpeurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 7115

Les prix défont, à qualité égale,
toute concurrence

Atelier spécial pour la Répara-
tion des Tapis

TAPIS D'ORIENT, anciens et
modernes. MOQUETTES UNIES
tous les tons. TAPIS D'ESCA-
LIERS et D'APPARTEMENTS
(divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES
et autres (imitation parfaite de
l'Orient). TAPIS D'AVIGNON
unis et à dessins

Pendant la reconstruction de
l'Immeuble, les magasins de
vente sont transférés, 5, rue
Montagne-aux-Herbes-Pota-
gères.